



Étude

Qui nourrit le monde?

La politique agricole européenne et la faim dans les pays en voie de développement



Table des matières

Préface	3
Résumé	4
Introduction	5
Le nombre des populations affamées augmente	5
La politique réagit	6
Politique agricole et lutte contre la pauvreté en Chine	7
Les marchés mondiaux deviennent de plus en plus instables	7
Réforme de la Politique agricole européenne	8
1. La faim en Afrique – Facteurs structurels et agro-politiques	9
1.1 Une agriculture négligée	9
1.2 Le rôle des programmes d’ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale	11
1.3 Politique commerciale et exportations agricoles subventionnées	12
2. La politique agricole européenne et le rôle de l’UE comme exportateur de produits alimentaires.	15
3. Exportations agricoles de l’UE après les réformes de la PAC : quantités réduites, valeurs augmentées	19
4. Bilan et revendications	27
Bibliographie	30

Mentions légales

Directeur de la publication :

Bischöfliches Hilfswerk MISEREOR e.V.
Mozartstraße 9, 52064 Aachen (Allemagne)
Tél. +49 2 41 44 20, Fax +49 2 41 44 21 88
www.misereor.de

Auteurs : Tobias Reichert, Germanwatch
en collaboration avec Hauke Brankamp
(Exemples d’exportation: Kerstin Lanje, Armin Paasch)

Comité de rédaction :

Kerstin Lanje, Armin Paasch, Silvia Cottin, MISEREOR

Conception graphique :

VISUELL, Werbung und Kommunikation, Aix-la-Chapelle

Imprimé sur du papier recyclé RecySatin

Mise à jour : Janvier 2011



Cette publication a été réalisée avec l’aide financière de l’Union Européenne. Le contenu est de la seule responsabilité de l’éditeur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions des organismes financeurs.

Préface



Photo: KNA-Bild/MISEREOR

► Depuis de nombreuses années, MISEREOR se penche sur les répercussions de la politique agricole et commerciale de l'UE sur les petits cultivateurs d'Afrique : depuis les années 1980, les exportations européennes subventionnées de céréales, de viande et de produits laitiers ont contribué de façon déterminante à un déclin des prix du marché mondial et à une régression de l'agriculture africaine. De ce fait, pour les pays en développement, il est devenu moins cher d'importer des produits alimentaires que de soutenir leur agriculture.

Cependant, cette affirmation est-elle toujours valable ? Une grande partie des subventions directes à l'exportation a été réduite de façon significative depuis le début des années 1990. Une réforme de la Politique Agricole Commune de l'UE est actuellement à l'ordre du jour et MISEREOR cherche à savoir ce qu'elle implique en matière de politique de développement. Quel rôle l'UE joue-t-elle aujourd'hui sur les marchés agricoles ? Au lieu des subventions à l'exportation, existe-t-il d'autres soutiens qui renforcent la compétitivité de l'UE sur le marché agricole mondial ? Comment l'industrie alimentaire européenne réagit-elle à la demande en évolution des classes moyennes dans les pays émergents et en voie de développement ? Où les exportations vont-elles et quels effets ont-elles dans ces pays ?

Les résultats de l'étude montrent que les exportations agricoles vers l'Afrique de l'Ouest ont même augmenté massivement depuis 2000. Actuellement, les exportateurs européens misent de plus en plus sur les produits transformés comme la farine, les biscuits, les sucreries, les soupes en sachet ou les produits laitiers frais comme le yaourt. Ce qui ôte une fois de plus aux producteurs locaux du Sud la chance d'avoir un avenir. Pour lutter efficacement contre la pauvreté, les producteurs des pays en voie de développement ont besoin d'accéder aux marchés disposant d'un pouvoir d'achat élevé dans leur pays, sans pour autant avoir affaire à la concurrence soutenue directement ou indirectement par l'UE.

A l'aide de cette brochure, le but de MISEREOR est de contribuer à faire comprendre les rapports complexes du commerce agricole mondial et leurs effets sur les pays en voie de développement. MISEREOR veut également donner des repères pour une politique agricole de l'UE qui mettrait en avant les intérêts des petites exploitations agricoles des continents du Sud et des exploitations agricoles d'Europe. Par là, MISEREOR espère que de claires améliorations seront mises en place dans la réforme, au sens du droit humain à l'alimentation. Il est important que l'UE mette fin à sa politique des exportations à bas prix. De plus, les subventions à l'exportation doivent être supprimées dans les plus brefs délais et sans condition. Mais les prix à la production au sein de l'UE doivent aussi être convenables, c'est-à-dire qu'ils doivent être augmentés. Ceci servirait également aux exploitants agricoles allemands, qui ont fortement souffert de la chute drastique des prix. ◀

Professeur Josef Sayer
Directeur général de MISEREOR

Résumé

► L'Union Européenne a commencé un processus de discussion pour savoir comment la Politique Agricole Commune (PAC) va se développer à partir de 2014. Ceci se passe au vu de l'augmentation dramatique depuis 2008 du nombre des personnes souffrant de la faim dans le monde. Dans cette étude, les rapports entre d'une part le rôle de l'UE sur les marchés agricoles mondiaux, rôle dont l'évolution a été causée par la PAC, et le développement rural et la lutte contre la pauvreté d'autre part sont principalement examinés en Afrique. Ainsi, il devient clair que la montée de l'UE comme exportateur net de produits alimentaires importants a contribué de façon déterminante à la chute des prix du marché mondial qui a persisté des années 1980 jusqu'au début du millénaire. Les gouvernements de plusieurs pays africains se sont ainsi vus faciliter le fait de négliger l'agriculture et la production de produits alimentaires de base par des petits exploitants, et de devenir de plus en plus dépendants des importations.

Avec les réformes effectuées progressivement depuis les années 1990, l'UE a réduit ses exportations de matières pre-

mières agricoles, mais joue toujours un rôle important sur les marchés mondiaux. Les paiements directs désaccouplés de la production permettent un niveau de prix globalement plus bas dans l'UE, puisqu'ils couvrent une partie des coûts de production. Cela procure des matières premières moins chères à l'industrie alimentaire européenne qui s'en sert également pour exporter de manière croissante des produits transformés, sans devoir pour autant avoir recours à des subventions directes à l'exportation. C'est pourquoi les classes moyennes urbaines des pays émergents et en voie de développement sont considérées comme les nouveaux marchés cible les plus importants. Cette évolution risque toutefois de concurrencer directement la stratégie entre autres défendue par le Ministère allemand de la Coopération économique et du Développement qui vise à renforcer les espaces ruraux des pays émergents et en voie de développement en transformant leurs matières premières agricoles et en les écoulant à l'échelle nationale ou régionale sur les marchés urbains. ◀



Introduction

Le nombre des populations affamées augmente

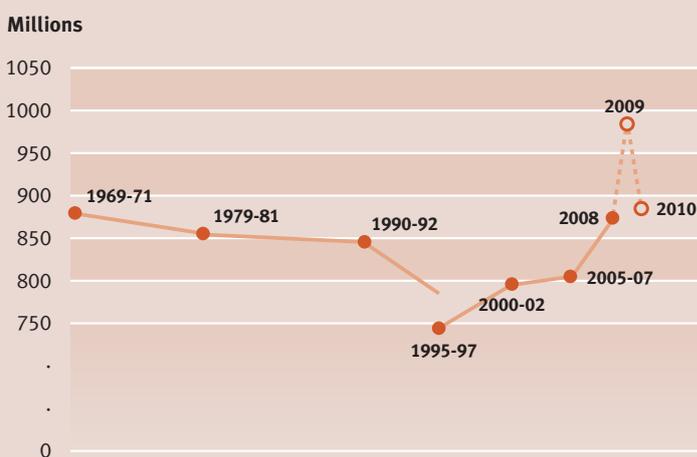
► La lutte contre la faim est l'objet de la politique internationale depuis des décennies. On ne manque pas d'objectifs plus ou moins détaillés ni de promesses : lors du Sommet mondial de l'alimentation de l'ONU en 1995, les chefs d'État et de gouvernement du monde entier se sont engagés à réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim, environ 820 millions à l'époque, pour 2015. En 1999, lors de la définition des Objectifs de développement pour le millénaire, cet objectif a déjà été atténué. Au lieu de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim, ce n'est plus que la part de ces personnes dans la population mondiale qui doit être réduite pour la même date. Du fait de l'accroissement de la population, cet objectif serait également atteint si, en 2015, quelque 600 millions de personnes souffraient de la faim. Cinq ans avant d'atteindre la ligne d'arrivée, il est prévisible que cet objectif atténué, lui non plus, ne pourra pas être atteint. Au contraire, suite à la hausse drastique des prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux, notamment du riz et du blé en 2007 et 2008, et à la crise économique mondiale, le chiffre des personnes souffrant de la faim est même passé à plus d'un milliard, et a ainsi atteint son plus haut niveau depuis les années 1970. La hausse de l'année dernière a en effet été dramatique, les effets des prix élevés de l'alimentation et de l'énergie s'étant ajoutés à la crise économique, ce qui avait réduit les revenus de nombreux groupes de population pauvres. Ainsi, les virements de travailleurs émigrés de l'étranger vers leur patrie, par exemple, avaient chuté de façon drastique.

Toutefois, en 2007, le nombre des personnes souffrant de la faim était déjà lentement monté à 854 millions avant la hausse dramatique des prix. De toute évidence, la crise des prix agricoles n'a pas seulement mis en lumière un développement problématique, elle l'a encore aggravé de façon dramatique. D'après des estimations récentes de la FAO, le nombre des personnes souffrant de la faim a reculé au cours de la nouvelle chute des prix du marché mondial du milieu de l'année 2008 et d'un léger redressement économique, pour atteindre les quelque 925 millions.

Il est difficile d'évaluer combien de temps va durer ce redressement, d'autant plus que les prix du blé, du maïs et du soja ont augmenté de manière importante ces derniers mois.

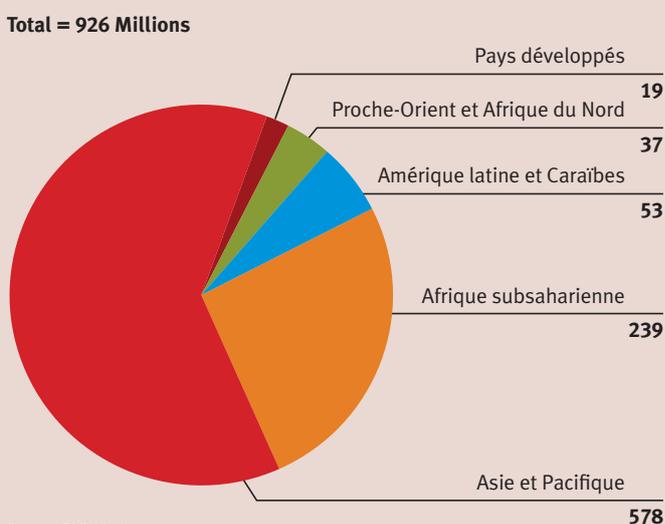
La plus grande partie des personnes souffrant de la faim, soit environ 578 millions de personnes, est, comme auparavant, située en Asie, surtout dans les deux pays les plus peuplés, l'Inde et la Chine. En Afrique sub-saharienne, en revanche, presque un tiers de la population totale souffre

Graphique 1 : Nombre des personnes souffrant de sous-nutrition dans le monde



Source: FAO 2010a

Graphique 2 : Nombre des personnes souffrant de la faim par région



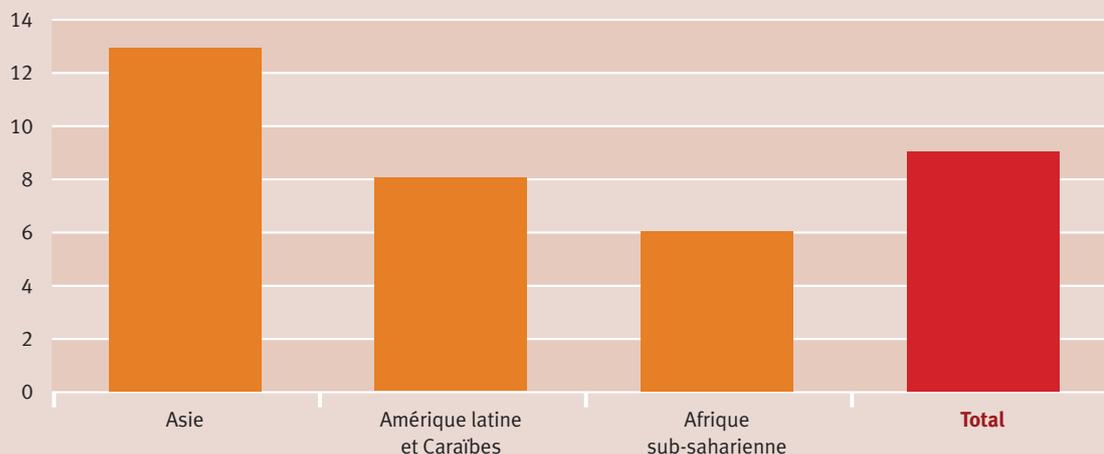
Source: FAO 2010

de la faim, ce qui représente le plus haut taux du monde. Simultanément, le nombre des personnes souffrant de la faim a augmenté encore plus fortement dans cette région que dans d'autres, de 169 millions au début des années 1990 à 239 millions supposés en 2010.

D'après des estimations du Ministère de l'agriculture des États-Unis, l'Asie est la plus touchée par les conséquences

Graphique 3 : Conséquences de la crise économique sur le chiffre des personnes souffrant de la faim en 2009 : scénario moyen

Modifications en pourcentage



Source : FAO, SOFI (2009)

de la crise des prix des produits alimentaires et de la crise économique mondiale. Ainsi, sur le continent qui avait, ces dernières années encore, le mieux réussi à faire reculer la famine, le chiffre des personnes souffrant de la faim est entre 11 et 13 % plus élevé que sans la crise. Toutefois, dans cette estimation, les effets des mesures nationales et internationales qui ont été prises contre la crise économique et ses conséquences sociales ne sont pas pris en compte. Il faut vraisemblablement chercher les raisons de ces conséquences particulièrement importantes principalement dans le fait que plusieurs pays asiatiques se sont fortement intégrés dans l'économie mondiale et sont ainsi touchés immédiatement par une récession. Ainsi, par exemple justement en Asie méridionale et centrale, les virements de l'étranger effectués par les travailleurs émigrés jouent un rôle important pour la balance des paiements, et ainsi pour les possibilités de financer les importations de produits alimentaires. Dans certaines régions, ils représentent également une partie non négligeable des revenus des foyers pauvres. A l'inverse, la forte interdépendance avec l'économie mondiale a aussi mené à une nouvelle chute (baisse de 80 millions) du chiffre estimé des personnes souffrant de la faim en Asie, en raison du rétablissement conjoncturel de 2010 (voir graphique 3). ◀

La politique réagit

➤ Les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux des céréales, et les protestations et les troubles qui en ont résulté et qui ont provoqué la chute des gouvernements de certains pays, ont déplacé les thèmes de l'alimentation mondiale et de l'agriculture du niveau des laïus et des déclarations vers le cœur des décisions actuelles. En réaction immédiate à la hausse des prix, les riches États industrialisés du G8 et des pays comme l'Arabie Saoudite ont mis à la disposition du programme d'alimentation mondiale de l'ONU des moyens supplémentaires, à tel point qu'il a pu acquérir les produits alimentaires requis pour l'aide dans les régions en crise même aux prix les plus élevés. A côté de cette réaction à court terme, de nombreuses initiatives ont eu lieu sur le plan national et international afin de mieux prendre en compte dans la politique agricole et de développement l'agriculture longtemps négligée, et notamment la production de produits alimentaires de base par les petits exploitants. Lors de leur sommet de l'Aquila en 2009, les membres du G8 ont déclaré vouloir mettre 20 milliards de dollars à la disposition de la sécurité alimentaire. Non seulement les États africains ont confirmé leur objectif déjà proposé auparavant de consacrer 10 % de leur budget d'État pour le développement agricole, mais aussi plusieurs pays ont mis en place de nouveaux programmes qui devaient à court terme faire monter la production de produits alimentaires de base. Cependant, ils se sont principalement concentrés sur les produits qui sont également importés, comme le riz et le maïs, alors que la culture

du mil et du sorgho est, comme avant, à peine soutenue, bien que, dans de nombreux pays, ces produits soient de grande importance pour la sécurité alimentaire, essentiellement dans les zones rurales.

On ne peut pas encore prévoir exactement combien de temps durera ce regain d'intérêt pour l'agriculture et pour le développement des espaces ruraux. Beaucoup de choses tendent cependant à faire penser que les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux, et justement aussi les mouvements vers le haut vont être plus fréquents, comme on peut actuellement le voir sur le marché mondial du blé. On peut ainsi prévoir que ce thème restera important également sur l'agenda politique.

Les débats quant à la réaction correcte face à la crise des prix des produits alimentaires ont également clairement montré une fois encore l'importance centrale de l'agriculture pour la lutte contre la faim et la pauvreté. Environ trois quarts des personnes souffrant de la faim vivent à la campagne, et parmi elles, deux tiers sont des familles de petits exploitants qui produisent en majeure partie pour leurs besoins personnels. Ils récoltent souvent, mais pas assez pour pouvoir se nourrir eux et leur famille de façon suffisante toute l'année, et à plus forte raison pour pouvoir constituer des stocks afin de compenser les mauvaises récoltes. Les mesures qui augmentent la productivité à un prix avantageux et de manière durable et font monter le revenu de ce groupe de population sont donc particulièrement efficaces dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) en arrive donc à la conclusion que le soutien apporté à la production des produits alimentaires de base offre des possibilités particulièrement bonnes pour lutter contre la pauvreté.¹ Il justifie cela par le fait que, d'un côté, les pauvres couvrent une grande partie de leurs besoins énergétiques par les produits alimentaires et pour cela, dépensent une part significative de leurs revenus, et que d'un autre côté, la production et la vente de produits alimentaires représentent pour de nombreux pauvres vivant à la campagne leur source de revenus la plus importante. ◀

Les marchés mondiaux deviennent de plus en plus instables

► La hausse des prix des produits alimentaires en 2007 et 2008, dont l'importance et la vitesse n'avaient été prévues par personne, a remis en question la stratégie qui consiste à fonder largement la sécurité alimentaire sur le commerce et les importations. Depuis le milieu de l'année 2008, les prix des céréales avaient de nouveau nettement reculé, et étaient même passés sous le niveau de 2007 en ce qui concerne le blé et le maïs. Les consommateurs de nombreux pays en voie de

Politique agricole et lutte contre la pauvreté en Chine

► Une étude de la Banque mondiale² sur les origines de la régression nette de la pauvreté et de la famine en Chine confirme le rôle central de l'agriculture. L'évaluation de données statistiques sur les revenus et la répartition des revenus en Chine depuis la fin des années 1970 en arrive à la conclusion que la croissance dans l'agriculture et dans les zones rurales a produit la contribution la plus importante dans l'ensemble pour réduire la pauvreté absolue. La réduction de la pauvreté grâce à la croissance dans le secteur agricole est quatre fois plus importante que grâce à la croissance dans d'autres secteurs. En même temps, la croissance dans les zones rurales a diminué les différences de revenus aussi bien à la campagne que dans toute l'économie. La croissance réduit la pauvreté de façon plus efficace quand la répartition des revenus est plus équilibrée que lorsque cette dernière est inégale.

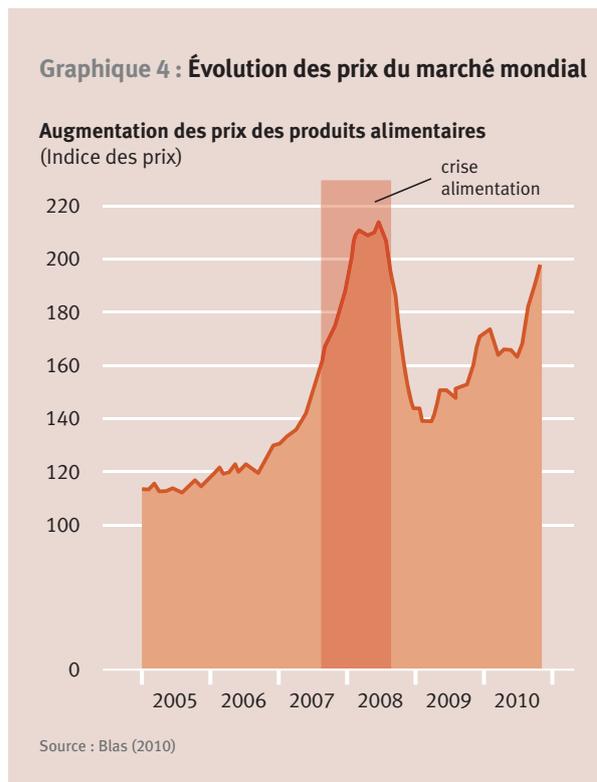
Le développement agricole en Chine ne s'est pourtant pas appuyé sur les exportations. Le fait que la collectivisation forcée et les prix contrôlés par l'État de produits agricoles importants, principalement des céréales, aient été supprimés est bien plus déterminant. La hausse des prix n'a pas seulement conduit directement à des revenus plus élevés, mais a aussi incité efficacement à investir, ces investissements entraînant alors l'augmentation de la production. La répartition très équilibrée des terres entre les anciens membres des coopératives, du fait de la redistribution des surfaces agricoles, a eu des effets très positifs sur les phénomènes de croissance et de distribution. ◀

développement n'ont toutefois profité de cette chute mondiale des prix que de façon limitée. Dans la plupart des pays, les prix à la consommation pour les céréales et d'autres produits alimentaires n'ont pas reculé aussi fortement à l'intérieur du pays que les prix du marché mondial. Ceci vaut principalement pour l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud.

En outre, un changement de tendance s'esquisse de nouveau sur les marchés mondiaux, après la perte des récoltes due à la sécheresse en Russie et l'arrêt des exportations déclaré par la suite. En l'espace de quelques semaines, le prix du

¹ Bruinsma (2003), p. 219

² Ravallion et Chen (2004)



marché mondial pour la tonne de blé est monté pour passer de 180 dollars à presque 300 dollars. Contrairement à 2007, les stocks mondiaux de céréales sont toutefois relativement élevés, à tel point que de nombreux analystes qualifient la hausse actuelle des prix de non justifiée. Pour les pays, les entreprises et finalement les consommateurs qui doivent maintenant payer les importations, la question de savoir si les prix élevés sont déclenchés par des pénuries effectives ou par la spéculation est d'abord de second ordre. Ils doivent payer ces prix plus élevés, et en réaction aux prix du pain qui ont par la suite augmenté, on en est venu à des protestations massives dans la capitale mozambicaine Maputo. Le gouvernement a par la suite accordé une diminution du prix du pain par l'octroi de subventions, sans savoir précisément comment cela devait être financé de façon durable. ◀

Réforme de la Politique agricole européenne

➤ Dans ce contexte de famine grandissante et de marchés mondiaux de plus en plus instables, l'Union européenne ouvre la discussion sur la refonte de sa Politique Agricole Commune (PAC) à partir de 2014. L'industrie agricole et de grandes associations d'agriculteurs continuent cependant à miser sur une orientation vers les marchés mondiaux et comptent sur de plus grandes chances d'exportation principalement pour les produits à base de viande et de lait,

mais aussi pour des produits alimentaires transformés comme les biscuits et les confiseries. Afin d'être « compétitif » dans ce domaine, il ne doit plus être fait principalement recours à l'instrument controversé des subventions directes à l'exportation. Celles-ci sont versées directement aux entreprises exportatrices et compensent la différence entre les prix sur le marché intérieur de l'UE et les prix plus bas sur les marchés mondiaux. Dans les années 1980 et 1990, l'UE a versé des subventions à l'exportation jusqu'à hauteur de 10 milliards d'euros par an et est ainsi devenue un leader mondial des exportations de céréales, produits laitiers et viande de bœuf et de porc.

Au cours des réformes réitérées de la PAC amorcées depuis 1992, les prix garantis sur le marché intérieur de l'UE ont été réduits progressivement, et ainsi également la différence avec le prix du marché mondial, différence qui doit être compensée par des subventions à l'exportation. En conséquence, en 2009, seuls 649 millions d'euros ont été dépensés dans ce but. Cependant, au cours des réformes, les subventions directes aux exploitants ont fortement augmenté. Afin de compenser partiellement les chutes des prix, ils ont reçu des paiements directs qui sont depuis 2003 effectués pour la majeure partie totalement indépendamment de la production. Dans certains États de l'UE, dont l'Allemagne, ils s'orientent principalement d'après la surface cultivée par exploitation ; dans d'autres pays, comme la France, d'après le niveau des subventions liées à la production que toutes les exploitations ont touchées par le passé. Ces paiements, qui représentent 40 milliards d'euros par an dans toute l'UE, permettent aux exploitants de commercialiser leurs produits à des prix qui ne couvrent pas tous les coûts de production, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation. S'y ajoutent environ 5 milliards d'euros d'aides à l'investissement qui passent souvent dans l'élevage intensif. Bénéficiant de telles sommes, l'industrie agricole européenne veut conquérir de nouveaux marchés d'exportation. Un intérêt grandissant est porté ce faisant vers les classes moyennes urbaines montantes des pays émergents et en voie de développement.

La suite de cette brochure présente les raisons structurelles de la faim, principalement en Afrique, et ses rapports avec la Politique agricole européenne. Ce faisant, l'évolution historique de l'Afrique pour passer du statut d'exportateur net à celui d'importateur net de produits alimentaires sera présentée dans un premier temps, évolution qui s'est déroulée parallèlement à l'ascension de l'UE pour devenir exportateur net de produits alimentaires de première importance. Au regard des évolutions actuelles, une attention particulière sera accordée aux instruments de la PAC réformée, et aux potentiels qui résultent de la demande urbaine montante de produits alimentaires transformés pour la petite agriculture paysanne et le développement rural. ◀

1. La faim en Afrique – Facteurs structurels et agro-politiques

► L'agriculture africaine présente la productivité la plus basse par personne de toutes les régions du monde.³ Entre 1961 et 2007, la production agricole en Afrique sub-saharienne a augmenté en tout de 2,55 % par an alors que dans le même temps la population connaissait une hausse moyenne de 2,8 % par an.⁴ La croissance a été en majeure partie atteinte grâce à l'extension des surfaces exploitées et à un important apport en main-d'œuvre. La surface totale de la culture africaine des céréales a augmenté pour passer d'environ 93 millions à 171 millions d'hectares, alors que le chiffre de la main-d'œuvre est passé de 96 millions à 198 millions de personnes. Le rendement à l'hectare des céréales n'a en revanche augmenté que d'environ 1,1 %. Les raisons de la faible productivité de l'agriculture africaine sont variées. En général, on distingue les éléments d'explication naturels et sociaux, ou politico-économiques.⁵ Les facteurs politico-économiques pouvant être modifiés, on leur accordera une attention particulière.

Une raison importante de la faible croissance de la productivité est le degré très réduit de l'intensification agricole. Ces cinq dernières décennies, le taux des surfaces irriguées a fluctué autour des 3 % et n'a présenté aucune croissance notable.⁶ Par conséquent, l'agriculture africaine dépend encore et toujours de la pluie, ce qui a des répercussions fortement négatives en particulier pendant les périodes de sécheresse. De même, l'utilisation d'engrais en est toujours au même niveau que dans les années 1970, avec 7kg/ha⁷, ce qui ne correspond qu'à environ 10 % de la quantité utilisée dans d'autres pays en voie de développement, et qui est ainsi très éloigné d'un niveau exagérément élevé et donc nocif.⁸ ◀

1.1 Une agriculture négligée

► Dans la plupart des États africains, le secteur agricole, et en particulier la petite agriculture paysanne, ont été négligés déjà depuis l'époque coloniale.⁹ Malgré différentes réformes et différentes modifications d'orientation dans la politique économique et agricole, relativement peu de choses ont changé dans ce domaine depuis des décennies. Après le début de la colonisation de l'Afrique, principalement les « cash crops (cultures de rente) » comme le café, le cacao et le coton ont été soutenus comme produits agricoles à l'exportation. Ce paradigme agro-politique a commencé au début du XX^e siècle et a été poursuivi de manière renforcée après la seconde guerre mondiale. Il comprenait des



³ Cf. Haggblade et al. (2004), p. 8.

⁴ Binswanger-Mkhize et. al. (2010), p.125

⁵ Cf. par exemple Collier/Gunning (1999).

⁶ Cf. Binswanger-Mkhize/McCalla/Patel (2010), p. 125.

⁷ Cf. ebd., p. 124.

⁸ Cf. Ehui/Pender (2005), p. 227.

⁹ Cf. par exemple Binswanger/Townsend (2000), pp. 1075-1086.

programmes d'augmentation du rendement et les combinait avec la culture d'espèces « nouvelles », non locales.¹⁰ Avec cette politique, une partie considérable des surfaces cultivées par des petits paysans a été évincée par de grandes exploitations. Une politique discriminante de taxes (par exemple les impôts sur la personne et sur l'habitation) a contraint de nombreux petits paysans à abandonner leurs petites exploitations pour travailler pour de grandes exploitations orientées vers l'exportation. L'accès aux services et aux biens publics n'a par conséquent été garanti que pour les grandes exploitations ou plantations.

Directement après l'indépendance, les gouvernements sont fortement intervenus dans l'agriculture. Ils ont supprimé les taxes discriminantes vis-à-vis des petits exploitants et ont subventionné des moyens de production, principalement l'engrais.¹¹ Plusieurs États africains ont créé des systèmes politiques, institutionnels et financiers fortement centralisés pour le développement rural. Dans 60 % des États africains, les gouvernements ont eu le contrôle total de l'approvisionnement et de la répartition d'engrais et de semences.¹² La concentration sur les grandes entreprises agricoles a toutefois survécu jusqu'à l'époque postcoloniale, à tel point que des engrais et des crédits subventionnés ont souvent été proposés à des conditions qui ne pouvaient pas être remplies par de petits exploitants.¹³ Le commerce de fruits exportés a également un peu partout été dominé ou même complètement monopolisé par les instances publiques de commercialisation créées dans les années 1950 et 1960 qui pouvaient en conséquence fixer des prix d'achat bas. De cette manière, les exportations agricoles ont effectivement été taxées. De plus, dans plusieurs pays, des impôts directs ont été prélevés sur l'exportation de marchandises agricoles, principalement sur les cash crops classiques, le café, le cacao et le coton.¹⁴ Les taux de change surévalués jusque dans les années 1980 ont constitué dans plusieurs pays un autre facteur important. Ils ont contribué à la baisse des prix des moyens de production généralement importés. Simultanément, ils ont réduit le prix des importations de produits alimentaires et les recettes (en devise nationale) provenant de l'exportation de produits agricoles.

Dans l'ensemble, le secteur agricole africain a été plus imposé que soutenu. L'imposition nette a été particulièrement élevée, avec presque 20 % dans les années 1970, lorsque les gouvernements pouvaient de moins en moins se permettre de subventionner les moyens de production, qu'ils augmentaient principalement les impôts sur l'agriculture d'exportation et maintenaient en même temps des taux de change surévalués. Depuis, elle a reculé à environ 5 %, ce qui est avant tout le résultat de l'adaptation aux taux de change. Cela constitue une différence notable avec la plupart des pays asiatiques, qui ont eu plus de succès dans la lutte contre la

faim : ils ont soutenu leur agriculture de façon relativement forte, à hauteur d'environ 20 % de la valeur totale de production du secteur.¹⁵

Dans les années 1970 et 1980, les programmes publics de soutien à l'agriculture ont été drastiquement réduits, principalement les subventions onéreuses pour les engrais. Les dépenses publiques pour l'agriculture et l'infrastructure agricole n'ont constitué entre 1980 et 2005 que 5 à 7 % du budget total en moyenne, alors que cette part était en partie nettement plus élevée en Asie, avec 6 à 15 %.¹⁶ Dans le même temps, les États donateurs du Nord ont donné de moins en moins d'importance à l'agriculture dans leur coopération pour le développement. La chute des prix sur le marché mondial et les résultats insatisfaisants de plusieurs programmes pour le développement rural ont montré que la poursuite de l'engagement dans ce secteur n'était ni profitable, ni prometteur. Alors que les fonds de l'Aide officielle au développement (ODA) ont augmenté entre 1980 et 2006 de 7 milliards à 27 milliards de dollars, la part des moyens de financement accordés au secteur agricole a reculé de 20 % à 4 % et a également diminué en chiffres absolus. Les fonds venant du Nord sont passés de plus en plus dans des programmes d'éducation et de santé.¹⁷

Le résultat en a été une sous-capitalisation nette du secteur agricole dans nombre de pays africains.¹⁸ Cet abandon à plusieurs niveaux, voire même cette entrave à la productivité des petits exploitants a eu des conséquences désastreuses : de nombreux petits paysans ne peuvent aujourd'hui même pas subvenir à leurs propres besoins, par conséquent ne peuvent pas vendre d'excédents et ne peuvent donc pas générer de revenus.¹⁹

Des essais pour moderniser l'agriculture africaine selon le modèle de la « révolution verte » en Asie et pour la rendre plus productive grâce à l'utilisation intensive de moyens de production, de pesticides et de variétés à rendement élevé n'ont été appliqués que timidement et contrecarrés par d'autres mesures politico-économiques. Toutefois, entretemps, les conséquences néfastes de la « révolution verte » sur l'environnement et les structures sociales ont également

¹⁰ Cf. Delgado (1995), p. 3 s.

¹¹ Bello, (2010), p. 94 s.

¹² Cf. Binswanger/Townsend (2000), p. 1077 f.

¹³ Cf. Binswanger/Townsend (2000), p. 1077 ff.

¹⁴ Cf. Morgan/Solarz (1994), p. 65.

¹⁵ Binswanger-Mkhize/McCalla/Patel (2010), p. 129

¹⁶ Cf. Benin/Fan/Mogues (2009), p. 1.

¹⁷ Cf. Benin/Fan/Mogues (2009), p. 1 s.

¹⁸ Cf. Binswanger-Mkhize/McCalla/Patel (2010), p. 124.

¹⁹ Cf. Holmén (2004), p. 15.



été reconnues. Dans plusieurs régions d'Asie et d'Amérique latine, l'utilisation intensive de moyens de production comme l'engrais et les pesticides a mené à la dégradation de la fertilité des sols et à la pollution des eaux.²⁰ Des projets alternatifs, qui auraient plus fortement misé sur le fait de rendre des méthodes de culture existantes plus durables et plus productives et de mieux les adapter aux conditions

agro-écologiques et aux cycles nutritifs naturels des sols, ont en revanche été largement ignorés par la politique agricole et n'ont même pas été essayés à un stade initial. Des essais et des projets initiés avant tout par des organisations non gouvernementales ont cependant toujours montré qu'on peut obtenir de fortes augmentations de rendement avec un investissement financier relativement réduit.²¹ ◀

1.2 Le rôle des programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale

► Les conséquences des programmes d'ajustement structurel (PAS) des institutions financières internationales qui ont principalement été appliqués depuis le début des années 1980 sont encore discutées de façon controversée. Il existe entre-temps un grand point de convergence entre les propres évaluations de la Banque mondiale et de leurs détracteurs, en ce qui concerne les effets néfastes sur l'approvisionnement en engrais et en autres moyens de production. Avec le recul des services publics et des donateurs internationaux, on pouvait espérer que des services importants comme l'approvisionnement en engrais soient pris en charge par des acteurs privés, et que ces services soient fournis en fin de compte de façon plus ciblée et à un prix plus avantageux. Cette attente a été déçue dans presque tous les pays. Les raisons se situent dans les structures du marché aussi bien que dans la situation intérieure de nombreux pays et ainsi dans les coûts élevés de transport. En outre, les importateurs africains n'achetaient que des quantités réduites d'engrais, ils

paient des prix plus élevés. Ceci est renforcé par un éventail trop différencié de types d'engrais similaires. La situation d'un pays sans littoral fait monter les coûts de l'importation et de l'exportation en moyenne de 50 à 100 dollars par tonne. Des réseaux de vente mal organisés et le financement difficile des importations et de la vente contribuent également au niveau élevé des prix et à l'utilisation limitée d'engrais.²² Le fait que des entreprises privées n'aient, elles non plus, pas pu combler les lacunes qu'ont laissées les services publics dans la recherche agricole et dans le développement de l'infrastructure agricole est encore moins surprenant.

Le retrait de l'État en-dehors des marchés et la diminution des subventions ont été des éléments centraux des PAS. Les

²⁰ Albrecht/Engel (2009), p. 65s.

²¹ Pretty/Hine (2001)

²² Cf. Banque mondiale (World Bank) (2001) : p. 1s.

impôts agricoles réduits, ainsi que la dévaluation des taux de change, ont eu des répercussions principalement dans les secteurs orientés à l'exportation. Les exploitants de ces secteurs ont reçu une part plus élevée des prix du marché mondial, ce qui en principe aurait dû entraîner une hausse des prix à la production. Toutefois, dans les années 1980, les prix du marché mondial des produits d'exportation de plusieurs pays africains ont reculé de façon drastique, ce qui a non seulement réduit à néant les effets positifs pour les revenus des exploitants, mais a aussi en partie entraîné une baisse des revenus.²³ Les détracteurs supposent que cette chute des prix n'était pas un hasard malheureux, mais, bien plus, un effet indirect des PAS qui ont simultanément soutenu dans plusieurs pays la culture de produits d'exportation et ont ainsi provoqué un excédent d'offres sur les marchés mondiaux.²⁴ Les effets ont également été contradictoires pour les paysans qui cultivent essentiellement des produits alimentaires de base pour le marché national. En principe, la dévaluation des devises aurait dû mener à une hausse des prix des produits alimentaires importés, et ainsi, également à une hausse des prix à la production et sur le marché des produits alimentaires locaux concurrents. Pour de nombreux exploitants africains, ceci a toutefois été peu pertinent, leurs produits ne pouvant être commercialisés qu'à petite échelle du fait de la consommation personnelle, des coûts de transport élevés et de leur grande périssabilité. En outre, il y a eu là aussi des effets contraires. À côté de l'adaptation des taux de change, les PAS ont également prescrit la réduction des droits de douane sur les produits alimentaires de base, qui a alors été appliquée à un moment où les prix du marché mondial ont nettement reculé. L'importation qui avait déjà nettement augmenté dans les années 1970 du fait des taux de change surévalués et de l'aide alimentaire²⁵ est ainsi

restée attractive. Plusieurs gouvernements, pour lesquels il s'agissait en premier lieu de l'approvisionnement de la population urbaine montante (« urban bias »), n'ont pas vu ceci comme un grand problème. Les élites urbaines spécialement ont disposé d'un pouvoir politique et économique beaucoup plus fort que la population rurale.²⁶

En fin de compte, les PAS ont eu des effets négatifs essentiellement pour les petits exploitants. La dissolution des organismes publics de commercialisation a contribué à une volatilité grandissante des prix ainsi qu'à la réduction de l'infrastructure personnelle et physique (agences de conseil, entrepôts etc.). L'augmentation du prix des apports et la réduction de l'accessibilité des financements saisonniers ont conduit à une productivité stagnante ou même en déclin. Du fait de barrières financières, les acteurs privés se sont concentrés sur des niches profitables et délaissé tout-à-fait d'autres secteurs importants. En plus de défavoriser les petits paysans, les réformes ont eu des répercussions négatives également sur les exportations agricoles, dont la qualité a reculé et qui ont donc été moins capables d'atteindre des marchés internationaux.²⁷ La compétition persistante avec des importations à bas prix de régions extérieures, l'accès difficile à des crédits avantageux et la suppression des subventions pour les apports ont dans l'ensemble conduit à une réduction de l'emploi de semences modernes et à une utilisation encore plus réduite d'engrais.²⁸ Ceux-ci n'ont toutefois pas été remplacés par des méthodes de culture agro-écologiques permettant souvent une amélioration des rendements et une amélioration plus sensible encore des revenus. Bien plus, en Afrique justement, les surfaces cultivées ayant un faible rendement ont été fortement étendues²⁹, ce qui a contribué à la déforestation et à des conflits avec les éleveurs nomades. ◀

1.3 Politique commerciale et exportations agricoles subventionnées

▶ De même que dans d'autres pays en voie de développement, la balance commerciale des produits agricoles en Afrique s'est dégradée. Alors que, dans le commerce agricole, l'ensemble des pays en voie de développement présentait encore, au début des années 1960, un excédent d'exportations par rapport aux importations de 6,7 milliards de dollars, excédent qui a augmenté jusqu'au milieu des années 1970 pour atteindre les 17 milliards de dollars, les années 1980, malgré de fortes fluctuations, ont continué à être marquées par une balance commerciale positive pour ce qui est des produits agricoles dans leur globalité. Depuis les années 1990, les pays en voie de développement dans l'ensemble, malgré de fortes fluctuations persistantes, sont tendanciellement des

importateurs nets.³⁰ Il y a peu de grands exportateurs en Amérique du Sud et en Asie du Sud pour un grand nombre d'importateurs nets. Une étude de la Banque mondiale de

²³ Binswanger-Mkhize/McCalla/Patel (2010), p. 131

²⁴ Bello (2010), p. 101s.

²⁵ Cf. Delgado, p. 7.

²⁶ Cf. Binswanger/Townsend (2000), p. 1077.

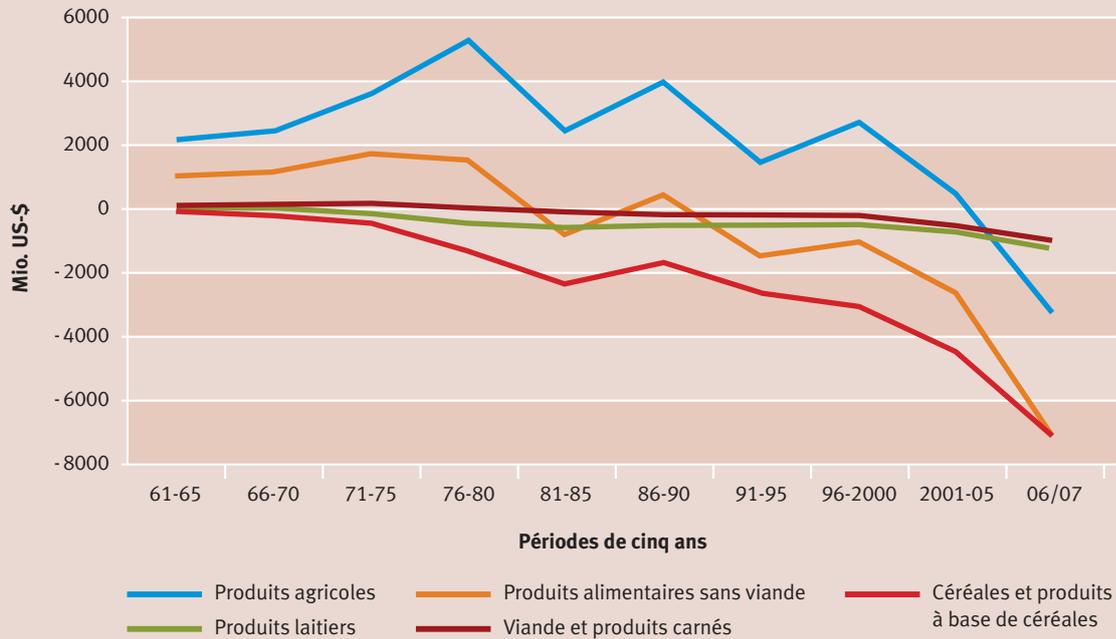
²⁷ Cf. ebd., p. 283 s.

²⁸ Cf. Adesina (2009), p. 7.

²⁹ Albrecht/Engel (2009), p. 35s.

³⁰ FAO (2003): p. 234

Graphique 5 : Afrique sub-saharienne : commerce net de produits agricoles



Source : représentation propre, données FAOStat

1999 en est arrivée à la conclusion que plus des deux tiers (105) des 148 pays en voie de développement étudiés sont des importateurs nets de produits alimentaires.³¹ En Afrique sub-saharienne, ceci concerne 60 % des États.³²

En Afrique sub-saharienne, dont les économies nationales sont essentiellement marquées par l'agriculture, le revirement de l'exportation nette vers l'importation nette de produits agricoles n'a eu lieu que ces dernières années. Toutefois, l'excédent des exportations par rapport aux importations est tendanciellement en déclin depuis le début des années 1980. Pour ce qui est du commerce de produits alimentaires excepté le poisson, il y a même un déficit depuis le début des années 1980. Depuis le début des années 1990, le déficit de la balance commerciale des pays sub-sahariens a augmenté pour passer de plus d'un milliard à plus de 7 milliards de dollars dans les années 2006/2007, dernières années pour lesquelles il existe des données complètes. Un facteur important de cette augmentation a été la hausse drastique des prix des produits alimentaires en 2007, principalement des céréales, pour lesquels pratiquement tous les pays africains importent plus qu'ils n'exportent, ce qui va en s'accroissant. Depuis le début des années 2000, le déficit de la balance commerciale des produits à base de viande augmente lui aussi rapidement, alors qu'on peut remarquer déjà depuis les années 1970 une hausse plus lente mais con-

tinuelle des importations nettes de produits laitiers. Une balance commerciale négative des produits agricoles ne doit pas avoir dans tous les cas des conséquences négatives pour la sécurité alimentaire. Dans des pays qui peuvent financer les importations nécessaires par l'exportation renforcée d'autres denrées, cela peut même mener à une meilleure efficacité et à des créations d'emplois dans l'agriculture. Toutefois, dans les pays africains qui font essentiellement de l'agriculture, cela n'a pas été le cas. Bien plus, les importations nettes de plus en plus nécessaires de céréales et d'autres denrées vivrières de base peuvent de moins en moins être financées par l'exportation d'autres produits agricoles, principalement le café et le cacao, et ceci va en augmentant. Cela est dû à la hausse drastique des quantités importées, avant tout de céréales et de produits laitiers, hausse qui se poursuit continuellement jusqu'à aujourd'hui, ainsi qu'à la demande stagnante des pays industrialisés, qui sont les marchés les plus importants pour les exportations agricoles africaines. La crise des prix des produits alimentaires de 2007/2008 aggrave encore plus la situation, dans la mesure où des prix prohibitifs doivent être réglés pour des quantités plus élevées à l'importation.

³¹ McCalla/Valdés (1999), pp. 7 et 10

³² Ebd.

Les raisons de la forte augmentation des importations en Afrique résident dans l'abandon progressif de l'agriculture développé ci-dessus, les petits exploitants ayant principalement négligé la production de produits alimentaires de base. Le recul quasi constant depuis le milieu des années 1970 des prix réels des produits alimentaires de base sur les marchés mondiaux ainsi que l'accès aisé à l'aide alimentaire³³ (cf. graphique 6) ont constitué un facteur décisif qui a non seulement permis aux gouvernements nationaux et aux donateurs d'aide au développement de se conduire de la sorte, mais surtout a fait apparaître leur comportement comme étant rationnel. Les prix bas ont montré qu'un soutien supplémentaire à l'agriculture était superflu et ont provoqué une sous-estimation de la contribution de l'agriculture à la croissance économique, qui est bien mesurée en termes financiers.³⁴ Pour ce qui est des calculs coûts-avantages d'institutions de développement comme la Banque mondiale, les bas prix ont mené au fait que les projets agricoles ont affiché un « rendement » plus faible, et par conséquent, qu'ils ont été réduits. Sans aide étatique ni internationale, les exploitants africains n'ont donc plus été compétitifs justement par rapport aux prix plus bas, et par conséquent, l'Afrique est devenue importateur net de produits alimentaires.³⁵ (cf. § 2) ◀

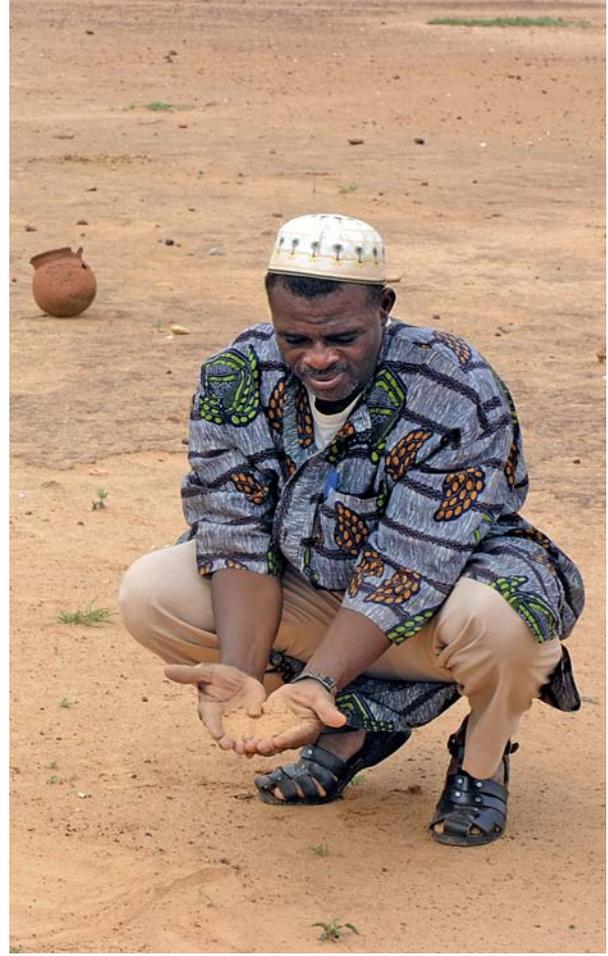


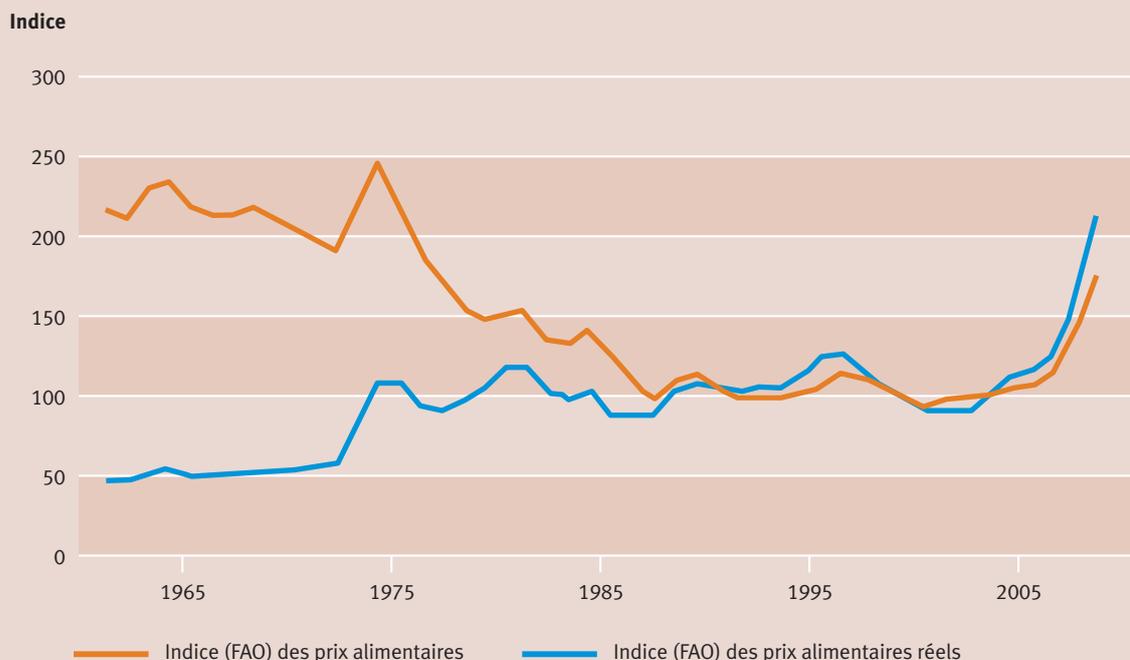
Photo: Ffittner/MISEREOR

³³ Stevens/Kennan (2001) cité in Bello (2010), p. 103

³⁴ Timmer/Akkus (2008), p. 5

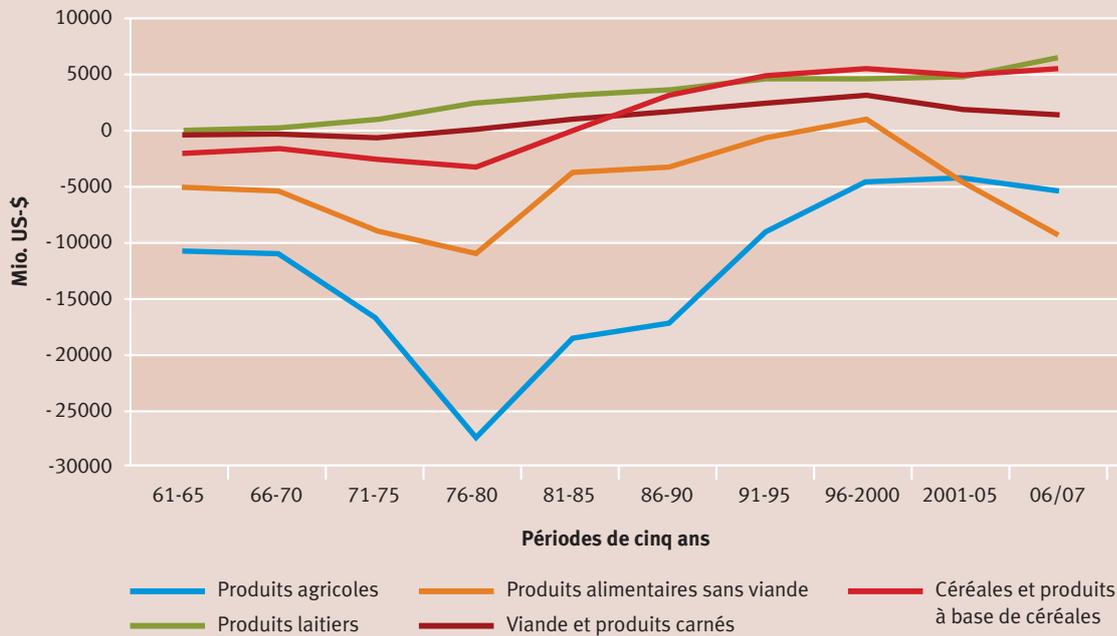
³⁵ Binswanger-Mkhize et al. (2010), p. 131

Graphique 6 : Indices des prix des produits alimentaires de 1961 à 2008



Source : FAO: State of Food Insecurity in the World 2008, p.7

Graphique 7 : Commerce net de l'UE en produits agricoles



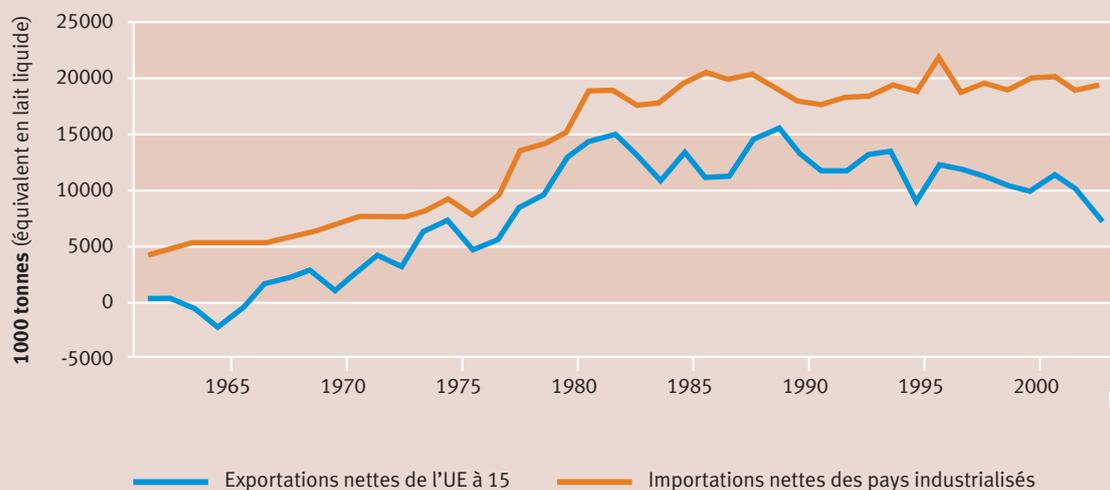
Source : représentation propre, données FAOStat

2. La politique agricole européenne et le rôle de l'UE comme exportateur de produits alimentaires

► Le fait que l'UE soit passée dans les années 1980 du statut d'importateur net à celui d'exportateur net de produits agricoles importants, comme de céréales et de viande, ou que sa position plutôt faible à l'exportation nette prenne de l'importance, comme pour les produits laitiers, a joué un rôle majeur dans le recul des prix du marché mondial. Le graphique 6 explique que les prix réels (c'est-à-dire obtenus en leur soustrayant l'inflation générale) du marché mondial des produits alimentaires ont reculé de façon assez continue depuis le milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990. Jusqu'au début des années 2000, avec des fluctuations, ils sont demeurés à un niveau bas, jusqu'à ce qu'on en arrive en 2007 lors de la hausse considérable des prix à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis les années 1970, pendant la première crise pétrolière. Le recul drastique des prix des produits alimentaires du milieu des années 1970 au milieu des années 1980 correspond exactement à la période où

l'UE a considérablement réduit ses importations nettes de produits alimentaires et est même devenue un gros exportateur de produits importants. Dans la seconde moitié des années 1990, l'UE a même été exportateur net de produits alimentaires par intermittence.

L'évolution du commerce agricole de l'UE se déroule dans les années 1970 et 1980 de façon pratiquement inversée à celle de l'Afrique : les importations nettes de denrées agricoles dans leur ensemble et de produits alimentaires ont nettement reculé, et l'Union est même devenue exportateur net de produits importants, alors qu'au début des années 1980, l'Afrique est passée importateur net de produits alimentaires et que les importations de céréales principalement ont nettement augmenté. (cf. graphique 5) Dans le commerce des céréales, l'UE a également connu le plus grand revirement de sa position d'importateur net à celle d'exportateur net.

Graphique 8 : Exportations nettes en produits laitiers de l'UE à 15


Source: FAO (2006) : Agriculture mondiale vers 2030/2050, p. 49

Les parallèles entre l'évolution de l'UE qui devient exportateur net et la progression simultanée des importations dans d'autres régions ne sont pas valables que pour l'Afrique ; elles le sont également pour les pays en voie de développement dans leur ensemble en ce qui concerne les produits importants. Le graphique 8 montre l'augmentation quantitative des exportations nettes de l'UE en produits laitiers, converties en lait frais, comparées à l'augmentation des importations de tous les pays en voie de développement converties dans la même unité. Principalement dans les années 1970, il y a parallèlement eu une forte augmentation des exportations venant de l'UE et des importations dans les pays en voie de développement ; depuis les années 1990, les exportations quantitatives de l'UE reculent tendanciellement, alors que les importations des pays en voie de développement stagnent.

La raison déterminante du changement de rôle de l'UE dans le commerce agricole mondial a été la Politique agricole commune (PAC) introduite en 1963. Son objectif le plus important était de produire plus de produits alimentaires afin de réduire la dépendance par rapport à l'importation. En outre, la productivité de la main-d'œuvre et des surfaces agricoles devait être augmentée. Parmi les effets secondaires souhaités, devaient figurer une augmentation des revenus des personnes en activité dans l'agriculture, une réduction d'une grande partie de la main-d'œuvre engagée dans ce secteur et sa mise à disposition pour travailler dans les industries en expansion rapide. Pour y parvenir il y avait

lieu d'élever et de stabiliser les prix internes pour inciter ainsi à investir dans les méthodes modernes de production et inciter à produire. Une série de mesures ont été introduites dans ce sens :³⁶

- L'élément central de ce dispositif a été la fixation de « prix d'intervention » garantis par l'État pour la plupart des produits agricoles transformés. Si les prix de l'UE chutaient en-dessous des prix d'intervention, l'État intervenait, acquérait les quantités excédentaires des entreprises de transformation comme par exemple les laiteries et les abattoirs et les stockait, afin de provoquer ainsi une hausse des prix par une raréfaction artificielle de l'offre.
- En complément au rachat par l'État et au stockage de produits agricoles européens, les exportations ont, elles aussi, été subventionnées en ce sens que les entreprises exportatrices ont été remboursées de la différence entre le prix garanti par l'UE et le prix plus bas du marché mondial.
- Les marchés agricoles de l'UE ont été protégés par des droits de douane flexibles et des restrictions quantitatives à l'importation. Seuls les produits que les exploitants européens ne pouvaient pas cultiver ou seulement dans des quantités insuffisantes ont été importés. Les droits de douane ont régulièrement été adaptés de telle façon que les prix des produits alimentaires importés dans l'UE étaient toujours au moins aussi élevés que les prix garantis pour les exploitants européens.
- Pour certains produits, les quantités de production à l'intérieur de l'UE ont également été limitées par des quotas, principalement pour le sucre et le lait.

³⁶ CTA (2009), p. 1



Photo: FKLJB - Bundesstelle

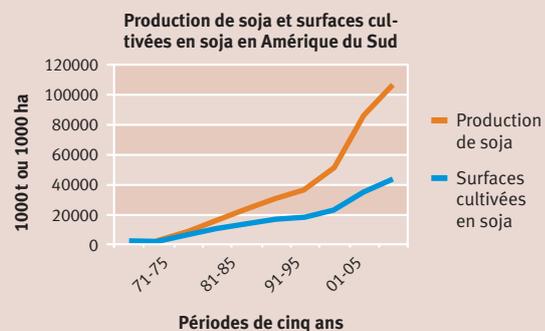
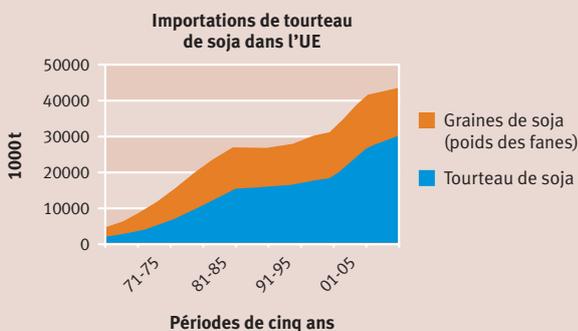
La PAC a atteint ses objectifs initiaux à un degré remarquable. Avant tout, la productivité agricole a très fortement augmenté depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à tel point que le degré d'autosuffisance en produits alimentaires a énormément progressé. Parallèlement à cette évolution, le chiffre des exploitations et, encore plus, celui de la main-d'œuvre a dramatiquement chuté. En dépit de cela, déjà à la fin des années 1970, c'est-à-dire 15 ans après l'introduction de la PAC, l'UE était autosuffisante pour presque tous les produits alimentaires importants. Toutefois, la production accrue de produits alimentaires d'origine animale (viande, lait et œufs)

n'a été possible qu'en raison d'une hausse des importations de fourrage. (cf. graphique 9)

Les incitations permanentes à l'augmentation de la production ont bientôt conduit à la surproduction des produits alimentaires les plus importants. Afin d'éviter la chute des prix internes, les pouvoirs publics ont dû intervenir en acquérant de grandes quantités d'excédents. Afin que les coûts de stockage restent bas, la majorité de ces excédents ont été écoulés sur le marché mondial à l'aide de subventions à l'exportation. Celles-ci compensent la différence entre le prix d'intervention et le prix plus bas du marché mondial. Ainsi, l'exportation est rentable pour les entreprises commerciales impliquées, bien que le prix d'achat des marchandises soit plus élevé que le prix de vente pratiqué envers d'autres pays. Les différences de prix ont cependant été par moments extraordinairement importantes : le prix à l'exportation du blé, par exemple, était en octobre 1993 de 65 dollars par tonne, là où le prix d'intervention de l'UE était de 176 dollars.³⁷ Ces mesures ont également été nécessaires pour le sucre et le lait, bien que des quotas de production, voire de commercialisation, aient été fixés pour ces produits. Les quotas étaient cependant nettement plus élevés que la consommation interne à l'UE. Des subventions à l'exportation ont également été versées pour des produits transformés comme les biscuits et les confiseries, en fonction de la quantité de matières premières, comme la farine, le sucre ou les produits laitiers, utilisées pour leur production et acquises au prix interne de l'UE. Malgré la progression sensible des exportations de produits alimentaires importants, l'UE est demeurée en permanence importateur net de marchandises agricoles. A côté des importations de produits alimentaires tropicaux comme le

³⁷ Germanwatch 1994

Graphique 9 : Importations de l'UE en soja, production et surfaces cultivées en Amérique du Sud



Source : FAO

café et le cacao, ainsi que de matières premières comme le coton et le caoutchouc, les importations de fourrage, principalement de soja, en sont en première ligne responsables.

L'accession progressive de l'UE au rang des plus importants exportateurs agricoles, bien qu'elle fut plutôt involontaire au début, a suscité une vive polémique avec les États-Unis. Afin de défendre leur position dominante sur le marché agricole mondial, les États-Unis ont également commencé à subventionner leurs exportations de façon massive, et ont ainsi contribué à la chute supplémentaire des prix des marchés mondiaux. Les grands perdants de ce scénario ont d'un côté été des concurrents sur le marché mondial qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas se permettre d'accorder des subventions. C'est le cas par exemple de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada parmi les pays industrialisés, et de pays en voie de développement comme le Brésil, l'Argentine ou la Thaïlande. D'un autre côté, les bas prix du marché mondial ont favorisé justement un abandon progressif de la petite agriculture paysanne en Afrique et dans d'autres pays en voie de développement sans provoquer de conséquences négatives directement sur l'approvisionnement de la population urbaine.

Au milieu des années 1990, von Braun et al. (1995) ont étudié à l'aide de l'exemple des céréales de possibles incohérences entre la politique de l'UE concernant le marché des céréales et la politique de développement de l'UE dans les États africains de l'ACP. Ils en viennent à la conclusion que le règlement de l'UE pour le marché des céréales est responsable de la chute des prix du marché mondial. En conséquence, dans les années qui ont précédé 1992, les prix du marché mondial des céréales étaient de 10 à 15 % plus bas qu'ils n'auraient été sans politique du marché des céréales de l'UE. Les auteurs attirent l'attention sur le fait que d'autres exportateurs possibles de céréales ont dû se battre sur le marché mondial avec les prix bas causés par la politique du marché des céréales de l'UE³⁸ : d'un côté, leurs revenus ont baissé, et d'un autre côté, les prix bas du marché mondial n'ont donné aucun motif à long terme de produire à l'échelle nationale et ont rendu peu attractifs les investissements dans la production de céréales.³⁹ Des importations de céréales à bas prix ne font pas pression que sur le niveau de la production locale des pays d'importation. Elles peuvent en outre provoquer un changement du comportement de consommation des utilisateurs. Dans plusieurs pays en voie de développement, les produits alimentaires traditionnels comme le mil ou le sorgho sont substituables par le blé et le maïs, et sont ainsi concernés par une concurrence indirecte et par une éviction à cause des bas prix à l'exportation. Von Braun et al. (1995) démontrent que les importations de céréales augmentent la consommation de blé, de maïs et de riz au préjudice de produits agricoles locaux comme le sor-

gho et le mil.⁴⁰ Les petits exploitants africains de plusieurs pays ont très peu de possibilités pour s'adapter aux nouvelles préférences des consommateurs. Les espèces de céréales importées peuvent soit ne pas être pratiquement cultivées, comme le blé en Afrique occidentale, soit dépendre d'une intervention nettement plus élevée de moyens de production comme l'engrais et les pesticides, ainsi qu'en partie de l'irrigation, qui, comme il est démontré plus haut, ne sont justement souvent que difficilement accessibles pour les petits exploitants. En outre, leur culture provoque souvent de grands problèmes écologiques, par exemple par l'érosion des sols dans la culture du maïs.

L'absence d'incitations pour produire localement et la modification du comportement de consommation augmentent la dépendance vis-à-vis des importations. Von Braun et al. remarquent que, selon toute apparence, les subventions ont été utilisées de façon ciblée eu égard aux exportations, afin de préserver les intérêts commerciaux, ou bien pour assurer des parts de marché et des marchés d'exportation. La politique du marché des céréales de l'UE est en contradiction avec la politique de développement et agit principalement contre l'objectif de la sécurité alimentaire dans les pays africains de l'ACP.⁴¹

Dans une étude, les instituts de recherches agro-économiques français GREC et CIRAD en viennent aux conséquences des subventions à l'exportation agricole et de l'aide alimentaire dans des pays en voie de développement⁴² en 2006 dans plusieurs des régions étudiées et en arrivent à des conclusions similaires pour différents produits. En observant les effets d'exportations subventionnées de lait en poudre vers le Mali, ils constatent que le renforcement de la production de lait pour approvisionner la population urbaine pourrait avoir des répercussions très positives sur les revenus des éleveurs nomades du nord du pays. Toutefois, du fait de la très faible conservation du lait, ceci n'est réalisable qu'avec des investissements considérables dans l'infrastructure des transports et du refroidissement principalement. La disponibilité des importations à bas prix de poudre de lait facile à manipuler rend cependant ces investissements peu attractifs. Par conséquent, les exportations européennes subventionnées ont représenté l'un des nombreux obstacles au développement du secteur laitier du Mali.⁴³ ◀

³⁸ Von Braun et al. 1995

³⁹ Ebd.

⁴⁰ Ebd.

⁴¹ Ebd.

⁴² Alpha et al. 2006

⁴³ Alpha et al. 2006, p. 168

3. Exportations agricoles de l'UE après les réformes de la PAC : quantités réduites, valeurs augmentées

► Bien que les problèmes et les conflits générés par les exportations subventionnées de l'UE soient connus depuis déjà le début des années 1980, ce n'est qu'en 1992 qu'on s'est attaqué à une modification fondamentale de la PAC. Les prix d'intervention des céréales, des graines oléagineuses et du bœuf ont été réduits afin de les rapprocher du niveau des prix du marché mondial. L'objectif était double : réduire l'incitation à surproduire d'une part, et d'autre part, créer la possibilité de rester compétitif sur le marché mondial même sans subventions à l'exportation. Ainsi étaient pris en compte les intérêts de l'économie agro-alimentaire tournée vers l'exportation et créée dans les années 1980. En outre, le catalogue des objectifs de la PAC n'a pas été expressément étendu, mais la politique a en fait été orientée vers le maintien des parts du marché mondial de l'UE.

La perte de revenus pour les exploitants agricoles générée par la baisse des prix a été pour la plus grande partie compensée par des paiements directs. Ceux-ci n'étaient pas liés à la production actuelle, mais aux surfaces et aux rendements historiques ou à l'importance du bétail. Cependant, pour recevoir les paiements directs, certaines plantes devaient continuer à être cultivées et certains animaux devaient continuer à être élevés et engraisés. En outre, l'UE pouvait lier les paiements directs à la condition qu'une partie de la surface cultivée soit laissée en jachère si elle craignait une trop forte surproduction de certains produits. Toutefois, ces réformes ont à peine conduit à une production plus faible de produits alimentaires dans l'UE. Ainsi, la production de céréales de l'UE par exemple n'a pas chuté à la suite des réformes, mais elle a même augmenté ; on peut tout au plus supposer que la croissance a été plus faible qu'elle n'aurait été sans la réforme. Toutefois, le recours aux subventions à l'exportation a pu être fortement réduit pour deux raisons :

- Les exportations de céréales en général ont reculé, les céréales pouvant grâce au prix bas être introduites comme aliments pour le bétail de façon profitable.
- La différence entre les prix internes et les prix sur le marché mondial a été nettement réduite. Ainsi, seul un montant beaucoup plus faible doit encore être compensé par les subventions à l'exportation.

Avec le sucre et le lait, deux secteurs sont restés pratiquement non atteints par les réformes de la PAC de 1992. En conséquence, les exportations et les subventions à l'exportation du sucre n'ont subi pratiquement aucune modification et

n'ont diminué que légèrement pour les produits laitiers. Une adaptation des quotas de la production ou de la commercialisation à la consommation interne à l'UE n'a pas eu lieu ou insuffisamment, bien que pour ces deux produits, des régimes de quotas soient depuis longtemps déjà en vigueur.

La prochaine étape importante pour les réformes a été le découplage, entrepris en 2003, des paiements directs avec la production de certains produits agricoles. Toutes les primes payées jusque-là ont été, selon le pays membre, réunies soit au niveau des entreprises, soit au niveau régional, et versées en prime globale d'entreprise ou de surface. Les conséquences n'ont toutefois plus été aussi fortes dans le secteur céréalier que lors des réformes de 1992. En revanche, d'importantes modifications ont eu lieu dans le secteur laitier et sucrier. Les prix garantis du lait et du sucre ont été revus à la baisse. La diminution des prix a également été en partie compensée par des paiements directs intervenant au niveau des entreprises ou au niveau régional. Dans le secteur laitier, les quotas de production ont été élevés progressive-



ment depuis 2008, alors qu'ils ont été réduits pour le sucre et ont dû être appliqués plus strictement, afin de satisfaire à une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'obligation de la mise en jachère a été abolie en 2008.

A côté du passage d'un régime de prix soutenus à celui de paiements directs, des programmes ciblés pour soutenir le développement rural ont été introduits, voire amplifiés. Dans le cadre de ce « deuxième pilier » de la politique agricole de l'UE, des programmes pour le soutien du développement de l'espace rural sont financés. Les objectifs de la disposition du FEADER se rapportant au soutien de l'espace rural sont très variés :⁴⁴

- Augmentation de la compétitivité de l'agriculture et de l'exploitation forestière grâce au soutien de la restructuration (par exemple mesures de formation professionnelle et d'information, investissements et infrastructure, incitations à la qualité des produits alimentaires) ;
- Protection de l'environnement et de l'espace rural grâce au soutien de l'exploitation des terres (par exemple exploitation durable de surfaces agricoles, mesures de protection de l'environnement agricole et animal, territoires désavantagés) ;
- Augmentation de la qualité de vie dans les territoires ruraux et soutien de la diversification économique (par exemple prestations de service pour l'économie rurale, renouveau des villages, diversification en vue d'activités non agricoles).

L'aide à l'investissement, principalement, qui constitue plus d'un tiers des paiements du deuxième pilier dans tou-

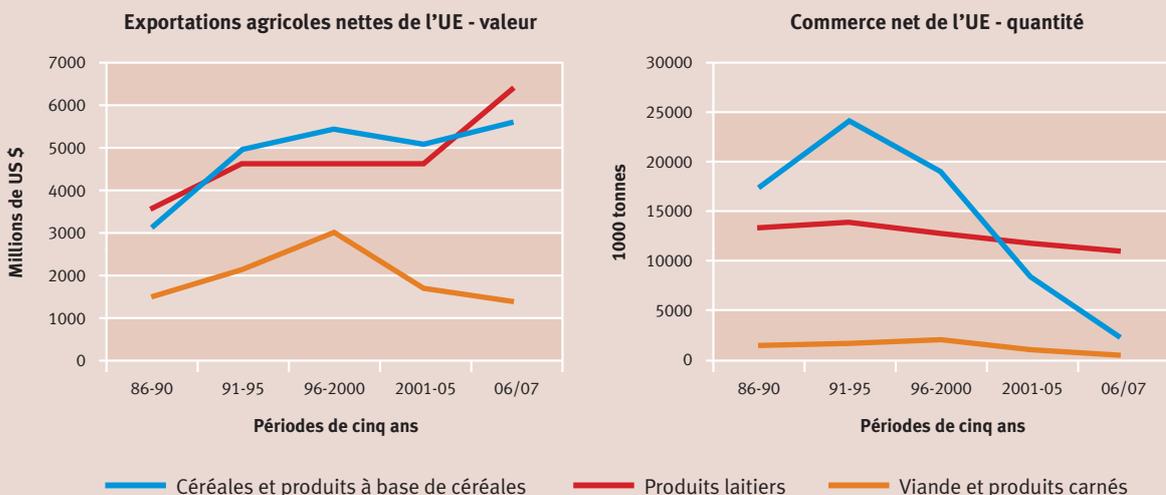
te l'UE, soutient la commercialisation à des prix en dessous de la totalité des coûts de production. L'année économique 2006-2007, dernière année pour laquelle des données agrégées sont disponibles officiellement, au moins 4,5 milliards d'euros, cofinancement national inclus, sont passés dans l'aide à l'investissement. Elle a ainsi représenté un cinquième des dépenses totales pour le deuxième pilier et a été après les programmes pour l'environnement agricole, avec 5,5 milliards d'euros, le deuxième poste le plus important.⁴⁵ Dans plusieurs pays, l'aide à l'investissement est principalement passée dans la construction d'étables, ainsi dans l'augmentation de la capacité de production de porc, de vaille et de lait.

En tout, l'UE a ainsi dépensé environ 43 milliards d'euros par an pour amortir les effets des prix plus bas (38,6 milliards d'euros de paiements directs) et pour diminuer les coûts de production grâce aux investissements soutenus par l'État (environ 4,5 milliards d'euros d'aides à l'investissement, cofinancements obligatoires des États membres inclus). S'y sont encore ajoutés presque cinq milliards pour la recherche agricole, des services vétérinaires, des infrastructures, des formations, etc. En revanche, même pas 8 milliards d'euros au total ont été employés pour des programmes agro-environnementaux et pour le soutien de l'agriculture dans des zones défavorisées.

⁴⁴ Communautés européennes (2007)

⁴⁵ OMC, 2010

Graphique 10 : Exportations nettes de l'UE en produits importants : quantité et valeur



Source : propre représentation, données FAOStat

Exemple du lait

► Avec le lait également, on mise sur l'exportation. L'exportation de lait écrémé en poudre est montée de 80,2 % de janvier à octobre 2010 par rapport à l'année précédente.⁴⁶ Les laiteries misent sur une hausse de la demande en Chine et en Inde. Mais le lait européen est écoulé aussi sur les marchés africains. Ainsi, Oxfam a calculé qu'en 2007, environ 68 % des exportations de l'UE en produits laitiers ont été exportées vers des pays en voie de développement. Rien qu'entre 2005 et 2008, les exportations de lait dans les pays les moins avancés (Least Developed Countries, PMA) ont augmenté de 45 %, et même de 48 % vers l'Afrique de l'Ouest.⁴⁷ Et contrairement aux promesses initiales de la ministre de l'agriculture allemande, Ilse Aigner, les PMA n'ont pas été épargnés par les subventions à l'exportation en 2009.

Une étude réalisée par Misereor en 2005 partant de l'exemple du Burkina Faso avait déjà montré à quels rejets cela peut mener.⁴⁸ A l'époque, le lait en poudre allant de l'UE vers le pays d'Afrique de l'Ouest était mis en vente à 30 cents d'euro le litre. Ce prix n'était pas seulement de 18 cents en dessous des coûts de production moyens d'une laiterie allemande; les coûts à la production des nomades Peuls étaient eux aussi supérieurs de 7 à 10 cents. L'effet logique en a été que les laiteries burkinabé ont eu recours presque exclusivement au lait en poudre subventionné venant de l'UE pour la fabrication de yaourts, et que les produits locaux n'ont jamais réussi à trouver le chemin jusqu'aux rayons des supermarchés. Les éleveurs locaux, dont le développement a ainsi été bloqué, représentent environ 10 % de la population du Burkina Faso et sont touchés depuis lors de façon supérieure à la moyenne par la pauvreté et la faim.

L'année dernière, Pain pour le monde et le Service des Églises évangéliques pour le développement avaient démontré des atteintes similaires à l'industrie laitière locale au Cameroun, tandis qu'Oxfam faisait le même constat pour le Bangladesh. En février 2009, la ministre Aigner avait défendu dans une interview les subventions à l'exportation vers le Bangladesh en déclarant qu'il n'y aurait pas de producteurs de lait dans ce pays. Peu de temps après, des agences de presse ont rapporté les protestations publiques justement de ces producteurs. Désespérés par l'importance des importations et la faiblesse des prix payés aux producteurs, ils ont vidé leurs bidons de lait dans la rue, imitant en cela leurs collègues européens. Effectivement, depuis janvier 2009, les prix à



la production avaient nettement chuté, du fait des importations à bas prix venant d'Inde et du Pakistan, mais aussi de l'UE. Justement ce mois-là, l'UE avait (temporairement) réintroduit les restitutions à l'exportation pour les produits laitiers. Sept millions de personnes dont les petites exploitations dépendent de la production de lait ont dû d'après des estimations d'Oxfam essayer des pertes de revenus de 7 à 16 %.⁴⁹ En 2009, le Bangladesh a été le cinquième plus grand importateur de lait écrémé en poudre subventionné venant de l'UE. ◀

⁴⁶ Rapport de marché de l'AgrarMarkt Austria, 10ème édition du 7 janvier 2011, p. 25

⁴⁷ Communiqué de presse d'Oxfam Allemagne : Oxfam critique le projet de discussion « lait » du Conseil agricole, 12 juillet 2010

⁴⁸ Maurice Oudet : Les subventions agricoles créent la pauvreté. Exemple du lait de l'UE au Burkina Faso, MISEREOR (2005)

⁴⁹ Oxfam Allemagne : « Écartés » : Les bas prix du lait touchent les plus pauvres le plus durement. Importations à bas prix de lait écrémé en poudre au Bangladesh, Oxfam (2010)

Les réformes entraînent le fait que les prix du marché de l'UE se sont rapprochés des prix du marché mondial et, comme pour les céréales, sont pratiquement au même niveau. Dans le secteur laitier, cette adaptation a lieu en ce moment même : les prix garantis ont été diminués, et simultanément, les quotas de livraison qui limitent l'offre et agissent ainsi tendanciellement en stabilisant les prix ont été augmentés. En 2015, ils doivent être complètement supprimés, d'après les plans de la Commission, ce qui va continuer à augmenter la pression sur les prix du lait. Un agriculteur de l'UE peut à peine produire à des prix réduits de telle façon et en même temps couvrir les coûts, c'est pourquoi les paiements directs restent nécessaires. Le niveau des prix plus bas des produits agricoles représente des coûts de matières premières plus

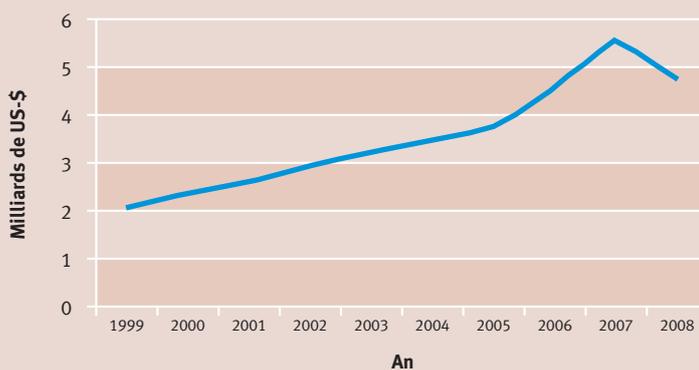
avantageux pour l'industrie alimentaire. Cela se reflète aussi dans le commerce extérieur de l'UE.

La structure des exportations de l'UE s'est modifiée en faveur de produits de plus grande valeur et d'un stade de transformation plus élevé. Alors que la valeur des exportations nettes de céréales et de produits céréaliers comme la farine et les biscuits, ainsi que celle des produits laitiers est restée à un niveau élevé également après la première réforme de la PAC dans les années 1990, les quantités exportées ont nettement reculé, voire même drastiquement pour les céréales. Seule la viande a connu une évolution parallèle des quantités et des valeurs d'exportation. Le graphique 10 (figure de droite), qui représente les quantités commercialisées, ne contient aucun produit céréalier transformé. Le graphique 10 (figure de gauche), qui représente le commerce en importance de valeurs, montre en revanche les céréales et produits céréaliers non transformés. C'est pourquoi la tendance des exportations de plus grande valeur est ici exagérée. En revanche, pour les produits laitiers comme le lait en poudre, le beurre et le fromage, la quantité de lait liquide nécessaire à leur production est indiquée. La forte augmentation de la valeur des exportations nettes en 2006-2007 résulte de la hausse drastique des prix du marché mondial à cette période.

La modification de la composition de la production et des exportations agricoles européennes a été tout-à-fait souhaitée et intentionnelle au cours des différentes étapes des réformes de la PAC. Des représentants de la Commission européenne ont déclaré que l'UE ne peut pas entrer en concurrence avec les exportateurs de l'Amérique latine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour la production de marchandises agricoles non transformées et standardisées. Ceci vaut aussi bien pour les marchés mondiaux (où les exportateurs européens ont été et sont de toute façon presque toujours dépendants de subventions à l'exportation) que face à la progression de la libéralisation intentionnelle du commerce sur le marché intérieur. Face à la stagnation de la population, on ne peut pas non plus compter sur une augmentation quantitative de la demande à l'intérieur de l'UE. C'est pourquoi l'UE, pour rester compétitive, doit se concentrer sur la production et l'exportation de spécialités et de produits alimentaires transformés. Les prix bas des matières premières sur le marché intérieur, permis par les paiements directs et les aides à l'investissement, doivent par conséquent soutenir l'industrie alimentaire.

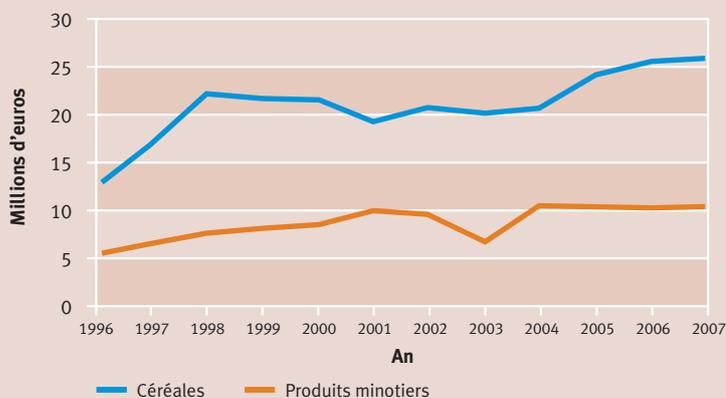
La plupart du temps, les classes moyennes montantes des grands pays émergents et en voie de développement comme la Chine, la Brésil et l'Inde sont citées comme étant les marchés les plus importants pour ces exportations de haute valeur de l'UE. Mais également des pays plus

Graphique 11 : Exportations de l'UE en produits alimentaires transformés vers l'Afrique de l'Ouest



Source : UN COMTRADE

Graphique 12 : Part des États ACP dans les exportations de l'UE en céréales et en produits minotiers



Source : UN COMTRADE

⁵⁰ CTA (2009), p.12

Exemple de la volaille

► Les exportations de volaille de l'Union Européenne ont également remonté en 2010 ; de janvier à juillet 2010, elles ont augmenté de plus de 20 % pour atteindre plus de 660 000 tonnes. L'Allemagne devient le deuxième pays producteur européen après la France.⁵¹ Pour les exportations européennes vers l'Afrique, il s'agit essentiellement de parties comme les ailes et les cuisses, pour lesquelles il n'y a en Europe qu'une demande réduite, mais qui sont nécessairement produites « avec » les escalopes, plus demandées. Les coûts de production pouvant généralement être couverts par la vente des parties « demandées », les parties restantes peuvent être exportées à des prix extrêmement bas ; l'alternative d'une évacuation payante serait dans tous les cas plus chère. Les exportations de l'UE sont ainsi même sans subventions à l'exportation extrêmement bon marché.

Presque 10 % des exportations de poulet (62 400 tonnes) sont écoulées sur les marchés du Bénin, dont les importations ont augmenté de plus de 40 % rien qu'en 2010. Par conséquent, le Bénin est l'importateur de volaille le plus important de la région. Il est à peine croyable que les parties congelées de poulet restent dans le pays de 9 millions d'habitants et ne parviennent pas aux pays voisins, le Niger, le Nigeria et le Burkina Faso.

Des études de cas concernant la volaille au Cameroun, au Ghana et au Bénin montrent que les exportations en provenance de l'UE inondent les marchés locaux, et menacent



et bafouent parfois le droit de l'homme à l'alimentation des petits exploitants de ces pays. L'exportation de volaille vers l'Afrique avait déjà plus que quadruplé entre 1996 et 2009 et avait presque fait disparaître la production locale. Les petits commerçants locaux n'arrivent pas à s'imposer face à la concurrence à bas prix venant d'Europe. ◀

⁵¹ AGRA-Europe 44/20, Markt und Meinung, p. 5

pauvres demeurent des marchés importants et dynamiques. Ainsi, l'exportation de produits alimentaires transformés vers l'Afrique de l'Ouest entre 2000 et 2007 mesurée en dollars a presque triplé, et en 2007, presque un quart de toutes les exportations de farine et d'autres produits minotiers est allé dans les États ACP, ce qui représente une part deux fois plus grande que dix ans auparavant.

Le rôle et l'influence de l'UE sur les marchés mondiaux semblent donc se modifier depuis les années 1990. Les exportations reculent quantitativement, il en résulte que leurs effets ont tendance à réduire moins fortement les prix sur les marchés alimentaires internationaux. A cette occasion, la suppression presque complète du stockage public joue un rôle de stabilisation des prix. Dans les années 1980 et 1990, l'UE a utilisé les hausses des prix sur le marché mondial et/ou intérieur afin de supprimer des stocks disponibles, et a ainsi contribué à un recul rapide des prix. Les stocks d'intervention n'étant aujourd'hui pratiquement plus existants, cet effet dis-

paraît. Le fait que les subventions à l'exportation ne soient plus permanentes, mais seulement mises en place de façon isolée réduit également la pression sur les prix du marché mondial. Toutefois, elles peuvent aussi avoir un effet de « mesures d'urgence », comme en 2009 dans le secteur laitier, de façon encore plus renforcée sur les fluctuations des prix des marchés mondiaux : elles sont introduites lorsque les prix sont bas voire très bas et accentuent la baisse des prix en raison de l'offre artificiellement élevée (ou maintenue à un niveau élevé) venant de l'UE. A l'inverse, elles sont de nouveau supprimées lors d'une hausse des prix et la consolident ainsi tendanciellement.

Indépendamment de l'évolution de la PAC, le poids relatif de l'UE dans le commerce agricole mondial a reculé, la production et les exportations d'autres pays, principalement en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est, ayant connu une plus forte hausse que celles de l'UE. Néanmoins, les exportations agricoles européennes vont à l'avenir également

fortement influencer de plus petites régions géographiquement proches comme par exemple l'Afrique de l'Ouest. Aussi bien des exportations « exceptionnellement » subventionnées de produits de masse comme le lait en poudre que l'exportation – principalement vers des pays et des régions pauvres – de produits alimentaires et de résidus de moindre qualité, à peine vendables dans l'UE, peuvent jouer un rôle dans cette évolution. Ils sont principalement produits dans l'industrie de la viande, du fait des processus de production et de transformation industrialisés et de la progression régulière de la commercialisation de certaines parties uniquement de l'animal dans l'UE (blancs de poulet, escalopes de porc). Pour les consommateurs urbains de pays en voie de développement ayant de faibles revenus, les « restes » comme les ailes de poulet ou la poitrine de porc sont attractifs puisqu'étant non seulement à un prix défiant toute concurrence, mais aussi plus faciles à manipuler que des animaux vivants ou entiers de la production locale.

Pour l'industrie agricole européenne (et internationale), les exportations de produits transformés comme les confiseries, les biscuits et les conserves sont sûrement plus intéressantes économiquement pour les classes aisées des villes des pays émergents et en voie de développement. L'augmentation de l'urbanisation de la population mondiale va principalement s'exprimer là dans un besoin grandissant de produits alimentaires plus faciles à stocker et à préparer.

L'augmentation de la demande urbaine de ces marchandises offre en principe des possibilités dans les pays en voie de développement pour organiser la transformation des produits dans l'espace rural et ainsi pour développer des possibilités supplémentaires de revenus et d'activité.⁵² Une série d'analystes voit justement dans ces marchés nationaux et régionaux le plus grand potentiel des producteurs africains.⁵³ Au contraire de l'exportation, ils ne doivent, dans ce cas, pas proposer au prix du marché mondial, qui est encore réduit des coûts de transport, mais, bien plus, les coûts de

transport et les droits de douane le cas échéant offrent une certaine protection contre les importations à bas prix. Les normes de qualité et les prescriptions d'hygiène sont également la plupart du temps plus faibles à l'échelle nationale et régionale et plus facilement compréhensibles et applicables

⁵² Banque mondiale (2008), p. 118

^{53/54} Binswanger/Mkhize (2010), p. 117

Exemple du porc

► En 2009, plus de 100 millions de tonnes de porc ont été produites dans le monde. La Chine en est le premier producteur et consommateur. L'UE arrive à la deuxième place avec une production de plus de 22 millions de tonnes, dont plus de 5 millions de viande de porc est produite en Allemagne.⁵⁵ Déjà en 2009, l'Allemagne pouvait subvenir à ses propres besoins à 110 %, c'est-à-dire qu'il faut exporter.

Avec une exportation de viande de porc de 2,19 millions de tonnes, c'est-à-dire 40 % de la production totale, la branche a atteint en 2008, d'après l'Office fédéral de la statistique, un record provisoire. L'Allemagne est ainsi vice-championne du monde en matière d'exportation de porc, juste après les États-Unis.⁵⁶ La tendance est à la hausse : les neuf premiers mois de 2010, l'exportation de viande de porc a pu augmenter de 21 % en Allemagne.⁵⁷

Ce sont des bonnes nouvelles pour l'industrie alimentaire, de mauvaises pour les exploitants à l'extérieur de l'Europe. Ainsi, des flux massifs d'importation de restes de viande de porc venant de l'UE ont à plusieurs reprises inondé la Côte d'Ivoire ces dix dernières années : la quantité importée par an est passée de 5 000 à 35 000 tonnes entre 2000 et 2009, alors que la production locale s'est effondrée de 60 % dans le même temps. D'après des recherches du Service des Églises évangéliques pour le développement (EED), on pouvait trouver en 2008 sur les marchés camerounais de la viande de porc congelée d'origine européenne pour un euro le kilo, alors que l'équivalent frais local coûtait plus du double. L'EED estime qu'ainsi les emplois de 210 000 personnes ont disparu.⁵⁸ ◀



⁵⁵ Der fortschrittliche Landwirt, Heft 13/2010, p. 27ss.

⁵⁶ Exportrekord für deutsches Schweinefleisch in 2008, agrar heute, 11.3.2010: <http://agrarheute.com/?redid=291228>

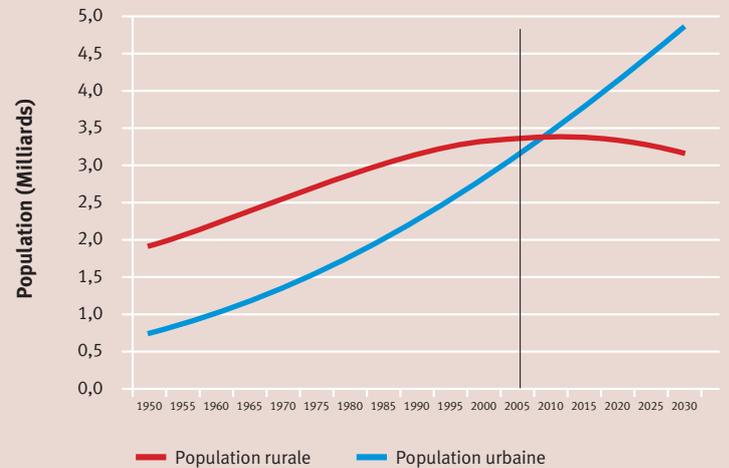
⁵⁷ agrar heute, 27.12.2010, <http://www.agrarheute.com/schweinefleischexport> (accès : 17.1.2011)

⁵⁸ Émission Report Mainz sur ARD du 28.4.2008

pour les producteurs que sur les marchés internationaux. Du côté de la demande, les marchés nationaux régionaux offrent un grand potentiel de croissance : déjà aujourd'hui, la valeur des produits alimentaires de base commercialisés en Afrique est nettement plus élevée que la valeur de toutes les exportations agricoles de la région, et il est attendu que la demande double d'ici 2020.⁵⁴

Des données sur la transformation des produits alimentaires dans les pays en voie de développement à destination des marchés nationaux peuvent difficilement être établies, la transformation ayant lieu en majeure partie dans le secteur informel et dans de toutes petites exploitations, elle n'est pas enregistrée dans les statistiques ou ne l'est que de façon incomplète. D'après une estimation de la fin des années 1990, seuls environ 10 à 15 % de la production agricole ont été transformés à l'époque, contre 80 % dans les pays industrialisés.⁵⁹ Pour la fin des années 1990, il est estimé que la transformation de produits alimentaires dans les pays en voie de développement ne représente qu'une valeur ajoutée de 40 dollars par tonne de matières premières, cette valeur étant de 184 dollars dans les pays industrialisés.⁶⁰ Les données de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) indiquent une nette hausse de la transformation dans les pays en voie de développement dans leur ensemble, dont plusieurs ont toutefois un Produit Intérieur Brut (PIB) plus élevé que la plupart des pays africains. Si la part des produits alimentaires transformés dans le PIB total des pays en voie de développement étudiés était encore de

Graphique 13 : Urbanisation de la population mondiale



Source : ONU (2006) : UN-World Urbanisation Prospects, the 2005 revision, Fact sheet 1 : World Urban population

2,3 % en 1995, elle a crû jusqu'en 2005 à 5,9 % ; et a ainsi atteint une part deux fois et demi supérieure. (cf. tableau)

D'après des données fournies par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), dans

^{59/60} Yumkella/Roepstorff/Vinanchiarachi/Hawkins (1999) : Globalization and Structural Transformation in Sub-Saharan Africa, Workshop on Agricultural Transformation in Africa, Nairobi, p. 11

Tableau 1 : Urbanisation de la population mondiale

		Valeur ajoutée agroalimentaire en % de la VAM	MVA/GDP (%)	Valeur ajoutée agroalimentaire en % de la PIB
1995	Pays industrialisés **	15,9	19,5	3,1
	Pays en développement ***	10,9	21,5	2,3
	Monde	15,2	19,9	3,0
2000	Pays industrialisés	16,4	17,7	2,9
	Pays en développement	22,0	20,4	4,5
	Monde	16,9	18,2	3,0
2005	Pays industrialisés	15,8	15,7	2,5
	Pays en développement	29,0	20,3	5,9
	Monde	16,7	16,6	2,8

* MVA : Manufacturing value added/ valeur ajoutée manufacturière; GDP : Gross Domestic Product, PIB

** Pays industrialisés : des données existent en 1995 pour 29 pays (en 2000 pour 40 pays, en 2005 pour 17 pays)

*** Pays en développement : des données existent en 1995 pour 20 pays (en 2000 pour 37 pays, en 2005 pour 15 pays)

Source : Calculs de l'ONUDI fondés sur la base de données de statistiques industrielles (2006)

Graphique 14 : Flux de marchandises agricoles en Afrique de l'Ouest



Source : Pannhausen/Untied (2010): Regional Agricultural Trade in West Africa, A focus on the Sahel region. gtz, Eschborn, p. 3

plusieurs des pays les moins avancés (PMA), la part des exportations de matières premières transformées dans le total des exportations a reculé d'environ un quart au début des années 1980 à seulement environ un huitième à la fin des années 1990.⁶¹ On peut en déduire que la transformation des produits alimentaires pour le marché intérieur a également chuté pendant la période qui coïncide avec les programmes d'ajustement structurel. Un processus de développement réussi devrait se dérouler de façon complètement inverse et créer plus de revenus et d'activité pour les producteurs de matières premières grâce à l'augmentation de la transformation.

Lorsque la production de produits alimentaires augmente dans une région, cela ne signifie toutefois pas forcément une amélioration des marchés pour les exploitants locaux. Justement en Afrique, des produits transformés comme le pain ou le yaourt sont souvent fabriqués à partir de farine de blé et de lait en poudre, matières premières importées. Cela s'explique aussi par les flux commerciaux régionaux importants en Afrique de l'Ouest représentés dans le diagramme. Le blé (ou la farine de blé), le riz et les produits laitiers sont exportés des côtes vers les États sans accès à la mer, bien qu'il y ait là un plus grand potentiel de production de céréales et de produits animaux. Il s'agit donc d'un commerce de transit, par lequel sont acheminées des importations venant de l'UE et d'autres pays.

L'utilisation essentielle de demi-produits importés réduit les effets positifs de la transformation : il n'existe pas de marchés supplémentaires pour les exploitants, et en général, les capacités de transformation ne sont donc pas créées dans les zones rurales, mais dans les villes, directement sur le marché. La tendance à consommer plus de produits alimentaires transformés ne peut donc déployer tout son potentiel de

développement agricole et de lutte contre la pauvreté que si les marchés ne sont réservés ni aux produits finis importés, dont le prix a souvent été diminué artificiellement, ni aux demi-produits correspondants. L'UE joue encore dans les deux cas un rôle hautement problématique justement en Afrique de l'Ouest. Comme le révèle clairement le commerce de produits laitiers. Les exportations de produits à base de lait en poudre de l'UE vers la région de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria, Sénégal) ont connu ces dernières années une hausse considérable ; elles sont passées de tout juste 55 000 tonnes en 1992 à 137 500 tonnes en 2009, elles ont donc été multipliées par 2,5. Rien qu'en 2009, alors que l'UE avait de nouveau mis en place des subventions à l'exportation pour les produits laitiers, les exportations vers cette région ont augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire de 7 700 tonnes. Le produit le plus important et de loin est le lait entier en poudre, pour lequel, ces dernières années, les plus fortes augmentations ont été enregistrées. C'est justement là qu'il y a la plus forte concurrence avec la production locale de lait. Aussi bien les laiteries locales que les consommateurs mélangent le lait entier en poudre avec de l'eau et en font un lait certes moins savoureux, mais justement nettement moins cher. Il peut alors être transformé en yaourt ou en d'autres produits laitiers, ou bien être consommé directement. En 2009, l'UE a exporté 88 600 tonnes de lait entier en poudre vers l'Afrique de l'Ouest, ce qui correspond à une production de lait frais de plus de 700 000 tonnes et à presque un quart de la production régionale. ◀

⁶¹ UNCTAD 2002, LDC report, p. 106

4. Bilan et revendications

► La Politique Agricole Commune (PAC) joue depuis les années 1980 un rôle hautement problématique sur les marchés agricoles internationaux. En ayant augmenté la production de produits alimentaires de base comme les céréales, le lait et la viande de telle façon qu'elle a non seulement pu subvenir à ses propres moyens, mais est aussi intervenue sur le marché mondial comme l'un des plus grands exportateurs nets, elle a contribué de façon déterminante à la chute constante des prix du marché mondial des denrées agricoles. Cette chute des prix a rendu peu rentable la culture des produits alimentaires dans de nombreux pays en voie de développement et a permis aux gouvernements de négliger la production des petits exploitants justement dans plusieurs pays africains. La coopération internationale pour le développement a elle aussi de moins en moins soutenu l'agriculture, entre autres du fait de l'alternative apparemment plus avantageuse de l'importation de produits alimentaires. Au bout du compte, l'Afrique est justement devenue importateur net de produits alimentaires, sans qu'il soit possible par ce moyen de réduire la famine et la sous-nutrition. Au contraire, avec la crise des prix des denrées alimentaires en 2007 et 2008 et la crise économique mondiale qui a suivi, le nombre des personnes souffrant de la faim dans le monde a extrêmement augmenté et ne régresse que lentement.

Les réformes de la PAC commencées au début des années 1990 et poursuivies progressivement depuis ont quelque peu réduit les problèmes que provoque l'UE sur les marchés mondiaux, mais ne les ont en aucun cas résolus. Les subventions directes à l'exportation ont certes pu être nettement diminuées par la réduction des prix garantis. La position d'exportateur net de l'UE s'est ainsi réduite pour de nombreux produits importants. Exception faite de la viande de bœuf, elle a été maintenue à un niveau plus bas. Les paiements compensatoires pour les exploitations, voire pour les surfaces, permettent toutefois aux exploitants de commercialiser leurs produits à des prix qui ne couvrent pas la totalité des coûts de production. Cela permet à l'industrie alimentaire européenne d'avoir accès à des matières premières produites dans l'UE à des prix avantageux, de telle sorte qu'elle peut exporter les produits finaux et les sous-produits fabriqués ainsi de façon « compétitive » sur les marchés mondiaux, même sans subventions à l'exportation.

Le résultat de ces réformes est que l'UE joue sur les marchés des matières premières un rôle plus limité et qui a un effet moins réducteur sur les prix. Ses exportations (nettes) ont régressé de façon absolue pour plusieurs produits importants. Le rôle grandissant d'autres grands exportateurs, principalement en Amérique latine et en Europe de l'Est/

Asie centrale, devient toutefois toujours plus important, ces pays limitant l'importance relative de l'UE dans le commerce mondial des matières premières agricoles. Néanmoins, l'UE va continuer d'avoir un rôle déterminant dans le commerce mondial. En revanche, la stratégie de l'UE de miser de plus en plus sur l'exportation de produits transformés et pour cela, de conquérir les pays émergents et en voie de développement pour en faire de nouveaux marchés, pourrait mener à des problèmes plus importants et à l'avenir peut-être encore supérieurs. Les classes moyennes urbaines montantes de ces pays peuvent représenter un marché important pour l'agriculture du pays ou de la région correspondante. Toutefois, il est pour cela nécessaire que des chaînes de valeur ajoutée régionales correspondantes se développent pour transformer les matières premières produites dans la région en produits alimentaires prêts à être consommés. Si cette transformation a lieu dans les meuneries, les boulangeries, les laiteries et les abattoirs, là où les matières premières sont également produites, cela donne de grandes chances au développement rural. Le nouveau concept du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement allemand pour le développement de l'agriculture et des espaces ruraux va exactement dans cette direction et veut soutenir des processus correspondants. Cette stratégie devient quelque peu problématique si les entreprises qui sont justement en développement se heurtent sur leurs marchés à la concurrence des produits finis européens. Ceux-ci sont également attractifs du point de vue du prix, du fait des paiements directs et des aides à l'investissement pour les matières premières artificiellement maintenues à un prix bas dans l'UE, et profitent de la plus grande expérience des entreprises dans la conception de marques et d'emballages. Selon la taille et le dynamisme des marchés nationaux et la manière dont ils se développent, cette concurrence soutenue indirectement peut entraver ou totalement compromettre les chances pour le développement de chaînes nationales de valeur ajoutée.

De plus, principalement en Afrique, le problème se pose qu'apparaissent de plus en plus de « déchets » comestibles dans l'industrie alimentaire européenne, essentiellement dans la production animale. Il en va ainsi pour des parties pour lesquelles seule une demande réduite existe dans l'UE, mais qui sont nécessairement « produites avec » les parties plus demandées. Un exemple classique est celui des ailes et des cuisses de poulet qui sont également produites lorsque les poulets ne sont engraisés que pour faire des escalopes. Les coûts de production pouvant en général être couverts par la vente des parties « demandées », les parties restantes

peuvent être exportées à des prix extrêmement bas ; l'alternative de l'élimination payante serait dans tous les cas plus chère. Les producteurs des marchés d'exportation ne peuvent pas tenir tête à cette concurrence du prix le plus bas et doivent abandonner massivement.

Les organisations non gouvernementales collaborant dans le groupe de travail Agriculture et alimentation du Forum Environnement et développement ont formulé des exigences pour la réforme de la Politique agricole européenne :

1. _____
C'est pourquoi dans la prochaine étape des réformes de la PAC, la responsabilité internationale doit être définie d'emblée comme objectif fondamental et être expressément prise en compte dans la conception des instruments. Ce faisant, l'UE devrait expressément déclarer la priorité du droit à l'alimentation et désigner comme objectifs la protection de l'alimentation mondiale et le développement équilibré des marchés agricoles mondiaux. La PAC doit donc être organisée de façon cohérente avec les objectifs de politique de développement, y compris ceux du millénaire, de telle façon que la mise en pratique des droits sociaux de l'homme, comme du droit à l'alimentation, ne soit pas entravée mais soutenue à l'extérieur de l'UE.

2. _____
Afin d'éviter une distorsion supplémentaire des prix du marché mondial à cause de la PAC, il s'agit d'assurer que les prix de fabrication de l'UE reflètent la totalité des coûts de production. Les paiements directs forfaitaires qui ont jusqu'à présent servi à compenser les pertes de revenus provoquées par les prix bas ne peuvent pas être poursuivis sous cette forme. Les paiements publics ne doivent plus avoir lieu que pour les services publics. Le maintien et le soin apporté aux méthodes et aux systèmes de production d'une valeur particulièrement grande du point de vue écologique en font partie, ainsi que les standards élevés de la protection des animaux, le maintien et la création d'emplois dans les territoires désavantagés.

3. _____
Parallèlement, des conditions générales doivent être créées pour assurer que les prix de production permettent aux exploitants de produire de manière durable et écologique et d'avoir un revenu suffisant. L'organisation concrète devrait à chaque fois se faire de façon spécifique à chaque produit. Pour le marché du lait, particulièrement sensible, il s'agit de tester une régulation quantitative flexible et orientée vers les besoins qui adapte la quantité de production à la demande intérieure.

L'UE devrait de plus créer un cadre juridique dans lequel exploitants et consommateurs prennent part de façon appropriée et efficace à l'évaluation et à l'établissement réguliers de la quantité de production.

4. _____
Tous les remboursements à l'exportation doivent être supprimés et être rayés de la liste des instruments juridiques d'organisation des marchés. Cette étape ne doit pas être rendue dépendante d'un accord dans le cadre de l'OMC ni des conditions préalables correspondantes d'autres acteurs. Les subventions à l'exportation ne doivent pas être remplacées par d'autres mesures de soutien à l'exportation, comme par exemple les crédits à l'exportation, les instruments de soutien des marchés ou les partenariats public-privé ayant pour effet l'ouverture d'un marché.

5. _____
Les mesures pour moderniser et augmenter l'efficacité des exploitations ne doivent être soutenues que si elles servent en priorité à des buts écologiques. En particulier les aides à l'investissement pour augmenter la capacité dans des domaines tournés vers l'exportation, comme par exemple l'élevage de porcs, la production de lait, de volaille et de céréales, sont à supprimer.

6. _____
La consolidation ou la protection de l'agriculture par des subventions, des droits de douane ou des régulations quantitatives ne doit pas contribuer aux subventions croisées des exportations. Pour des gammes de produits fortement subventionnées qui profitent de paiements directs élevés, même justifiés écologiquement ou socialement, ou d'un tarif protecteur, il faut interdire l'exportation de produits partiels ou la frapper d'un impôt à l'exportation (qui résorbe le niveau de soutien) ou bien piloter les quantités exportées de façon restrictive. Cela vaut également au prorata de la valeur ajoutée pour les produits transformés de cette catégorie de denrées.

7. _____
La réforme doit introduire un changement de paradigme en matière de politique climatique dans l'agriculture en Europe. Elle doit créer des règles et inciter à s'éloigner de l'élevage en batterie et de la fertilisation excessive nocive pour le climat, pour atteindre la protection des sols (augmentation de la teneur en humus) et des pâturages. Elle doit réduire la dépendance vis-à-vis de l'importation du fourrage en appréciant à sa juste valeur la culture du fourrage protéiné local (légumineuses) dans l'assolement. De plus, l'agriculture doit être mise à contribution pour la protection du climat. Ses émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 40 % d'ici 2020.

8. Pour le fourrage justement, mais aussi pour tous les autres produits agricoles, il est nécessaire de finaliser de manière sensible des standards internationaux de produits et de processus dans le cadre d'un accès qualifié au marché. L'importation de produits dont la culture présente un bilan de gaz à effet de serre très négatif ou qui nuit aux territoires ayant une grande diversité biologique doit être limitée. En revanche, un accès facilité aux marchés devrait être préservé en faveur des produits pour lesquels les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des standards écologiques reconnus sur le plan international, comme par exemple de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), sont respectés. De plus, il faut supprimer l'escalade tarifaire qui désavantage l'importation de produits transformés venant de pays en voie de développement par rapport aux matières premières non transformées. L'escalade tarifaire doit aussi être supprimée pour ce qui est de la mise en place de standards.

9. L'UE doit prendre du recul avant tout dans le domaine agricole par rapport à sa stratégie « Global Europe » (Europe dans le monde) en matière de politique commerciale qui vise unilatéralement une ouverture de marché complète pour les marchandises, les prestations de service et les investissements européens. En particulier, les marges de manœuvre des pays en voie de développement pour appliquer les droits sociaux (DESC) de l'homme et protéger l'environnement ne doivent pas être limitées. La possibilité qu'ils puissent protéger leurs marchés agricoles des importations à bas prix et réguler l'installation de chaînes de supermarchés européennes en fait également partie.

10. L'UE et les États membres doivent utiliser le droit de concurrence et le renforcer afin de contrer les processus rapides de concentration dans l'industrie alimentaire et dans le commerce de détail, car ils sont essentiellement coresponsables du fossé grandissant entre les prix à la production et à la consommation. Les gouvernements européens doivent interdire les pratiques déloyales d'achat par les supermarchés et les intermédiaires européens, ces pratiques pouvant conduire à une atteinte aux droits du travail et aux droits de l'homme dans la chaîne de livraison ou à des dégâts écologiques à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE. Afin que ceci soit vérifiable, les entreprises européennes doivent être contraintes à rendre leurs chaînes de livraison publiques et à rendre des comptes au sujet du respect des normes sociales et écologiques.

11. Pour prendre en charge sa responsabilité internationale, l'UE doit établir la politique agricole internationale comme domaine autonome de la Politique Agricole Commune. Dans les négociations internationales du domaine agricole, l'UE doit s'investir en faveur de conditions générales et de règles avantageuses pour la protection des ressources naturelles, en faveur d'une agriculture respectueuse du climat, pour la garantie de la diversité biologique des plantes utiles, en faveur des droits de l'homme et des droits syndicaux, en faveur d'une bonne gouvernance dans la politique foncière, en faveur d'une mise en place raisonnable de standards en matière de politique de développement et en faveur d'un développement équilibré des marchés agricoles mondiaux. L'UE doit mettre à la disposition des pays les moins développés des fonds afin qu'ils puissent améliorer leurs capacités de négociation dans le domaine agricole et mieux faire valoir leurs intérêts lors de négociations internationales. Ils doivent être soutenus dans ce sens par des moyens du budget de l'agriculture afin de répondre aux exigences accrues, d'un point de vue technique et juridique, de qualité de produit et de standards de processus et afin de pouvoir appliquer de nouvelles régulations internationales, comme par exemple pour la gestion des épidémies, la sécurité biologique, la législation environnementale et la politique commerciale. ◀

Bibliographie

- Adesina, A. (2009): Africa's Food Crisis. Conditioning Trends and Global Development Policy. Plenary keynote paper presented at the International Association of Agricultural Economists Conference in Beijing, China, August 16, 2009. In: <http://www.aaae-africa.org/IAAE-conference-paper-Akin-august-16-2009%283%29.pdf> (accès : 27.07.2010).
- Albrecht, S. et Engel, A. (2009): International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD), Weltagrarbericht. Synthesebericht. Hambourg
- Alpha, A., Gérard, F., Hermelin B. und Wagner A. (2006): Impact des mesures de soutien à l'exportation et de l'aide alimentaire sur la sécurité alimentaire. Rapport Final. GRET. Paris
- Bello, W. (2010): Politik des Hungers, Berlin
- Benin, S./Fan, S./Mogues, T. (2009): Setting Priorities for Public Spending for Agricultural and Rural Development in Africa. (= IFPRI Policy Briefs, N° 12 – Avril 2009. éd.: IFPRI).
- Binswanger, H./Townsend, R. (2000): The Growth Performance of Agriculture in Sub-Saharan Africa. In: *American Journal of Agricultural Economics*, 82ème année, N° 5, S. 1075-1086.
- Binswanger-Mkhize, H./McCalla, A./Patel, P. (2010): Structural Transformation and African Agriculture. In: *Global Journal of Emerging Market Economies*, 2ème année, N° 2, p. 113-152.
- Blas, Javier, 2010: Food Prices stoke riot fears, *Financial Times* 2. Novembre, Londres
- Brafu-Insaidoo, W./Obeng, C. (2008): Effect of Import Liberalization on Tariff Revenue in Ghana. (= AERC Research Papers, N° 180. éd.: African Economic Research Consortium).
- Bruinsma, J. (2003): World Agriculture. Towards 2015/2030. An FAO Perspective. London: FAO/Earthscan Publications.
- Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) (2010): Konzept Entwicklung ländlicher Räume und ihr Beitrag zur Ernährungssicherung, Entwurf, 4. Novembre, Bonn
- Byerlee, D. (1987): The Political Economy of Third World Food Imports. The Case of Wheat. In: *Economic Development and Cultural Change*, 35ème année, N° 2, p. 307-328.
- Collier, P./Gunning, J. (1999): Why Has Africa Grown Slowly? In: *Journal of Economic Perspectives*, 13ème année, N° 3, p. 3-22.
- CTA (Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation EC ACP) (2009): The implications of the CAP Reform for ACP – EU agricultural trade; Executive Brief, Août 2009.
- Delgado, C. (1995): Africa's Changing Agricultural Development Strategies. Past and Present Paradigms as a Guide to the Future. (= Food, Agriculture, and the Environment Discussion Papers, N° 3. éd.: IFPRI).
- ECDPM/ODI (2008): The New EPAs. Comparative Analysis of Their Content and the Challenges for 2008. In: <http://www.odi.org.uk/resources/download/1139-full-report.pdf> (accès : 26.07.2010).
- Ehui, S./Pender, J. (2005): Resource Degradation, Low Agricultural Productivity, and Poverty in Sub-Saharan Africa. In: *Agricultural Economics*, 32ème année, N° S1, p. 225-242.
- Eicher, C. (2003): Flashback. Fifty Years of Donor Aid to African Agriculture. Revised version of a paper presented at an International Policy Conference "Successes in African Agriculture: Building for the Future", sponsored by InWent, IFPRI, NEPAD and CTA, Pretoria, South Africa, December 1-3, 2003. In: <http://www.rmportal.net/library/content/frame/donor-aid-to-african-agriculture.pdf> (accès : 27.07.2010)
- Europäische Gemeinschaften (2007): Unterstützung der ländlichen Entwicklung durch den Europäischen Landwirtschaftsfonds für die Entwicklung des ländlichen Raums (ELER). Bruxelles
- FAO (2006): World Agriculture towards 2030/2050, Rome
- FAO (2006): Ghana. Rice, Poultry and Tomato Paste. (= FAO Briefs on Import Surges, N° 5. éd.: FAO).
- FAO (2007): Insights on Rice, Poultry and Sugar Imports into Côte d'Ivoire. (= FAO Briefs on Import Surges, N° 12. éd.: FAO).
- FAO (2008) : The State of Food Insecurity in the World 2008. Rome.
- FAO (2009) : The State of Food Insecurity in the World 2009. Rome.
- FAO (2010) : The state of food insecurity in the world 2010. Addressing food security in protracted crisis. Rome.
- FAOSTAT (2009) : TradeSTAT. Crops and Livestock Products, Ghana. In: <http://faostat.fao.org/site/535/default.aspx> (accès : 27.07.2010).
- Germanwatch (1994) : Wer Überschüsse sät...; Germanwatch-Zeitung „Unter der Lupe“, N° 3, Bonn
- Grethe, H./Nolte, S. (2005) : Agricultural Import Surges in Developing Countries. Exogenous Factors in their Emergence. (= FAO Import Surge Project Working Papers, N° 5. éd.: FAO).
- Haggblade, S. et al. (2004) : African Agriculture: Past Performance, Future Imperatives. In: *Currents*, N° 34, p. 7-9.
- Holmén, H. (2004): Why No Green Revolution in Africa? In: *Currents*, N° 34, p. 12-16.
- Küblböck, K./Forster, F. (2008) : Die „Economic Partnership Agreements“ (EPAs) mit Westafrika. Eine Zwischenbilanz. (= ÖFSE Briefing Papers, N° 2/2008. éd.: Österreichische Forschungsstiftung für Internationale Entwicklung).

McCalla, A./Valdés, A. (1999) : Issues, Interests and Options of Developing Countries. Paper prepared for The World Bank's Integrated Program of Research and Capacity Building to Enhance Participation of Developing Countries in the WTO 2000 Negotiations. Draft for Discussion. In: <http://siteresources.worldbank.org/INTARD/864477-1112355387702/20424452/mccallavaldes.pdf> (accès : 28.07.2010).

Morgan, W./Solarz, J. (1994) : Agricultural Crisis in Sub-Saharan Africa. Development Constraints and Policy Problems. In: *The Geographical Journal*, 160^{ème} année, N° 1, p. 57-73.

Oya, C. (2007) : Agricultural Maladjustment in Africa. What Have We Learned after Two Decades of Liberalisation? In: *Journal of Contemporary African Studies*, 25^{ème} année, N° 2, p. 275-297.

Pretty, J./Hine, R. (2001) : Reducing food poverty with sustainable agriculture: A summary of new evidence. Centre for Environment and Society, University of Essex

Ravaillon, M. et Chen, S. (2004) : China's (Uneven) Progress Against Poverty. World Bank Policy Research Working Paper No. 3408. Available at SSRN : <http://ssrn.com/abstract=625285>

Timmer, C.P. et Akkus, S. (2008) : The Structural Transformation as a Pathway Out of Poverty : Analytics, Empirics and Politics. Center for Global Development Working Paper ° 150. Cambridge

von Braun, J., Koester, U, Wehrheim, P., von Cramon-Taubadel, S. (1995) : Assessing Coherence between the Common Agricultural Policy and the EU's Development Policy : The Case of Cereals in African ACP Countries. Final Report to the EU Commission DG Development, Bruxelles

Wiebelt, M. (1991) : The Impact of Industrial Protection on Agriculture: A General Equilibrium Analysis for Peninsular Malaysia. In: *European Review of Agricultural Economics*, 18^{ème} année, N° 1. p. 61-84.

World Bank (2006) : Why Are Fertilizer Prices Higher in Africa? In: Fertilizer Toolkit. Promoting Efficient and Sustainable Fertilizer Use in Africa. http://www.worldbank.org/afr/fertilizer_tk/bpractices/HighPrices.htm (accès : 30.07.2010).

World Bank (2008) : Agriculture for Development, World Development Report 2008, Washington.

World Bank (2010) : World Development Indicators. In: <http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2> (accès : 26.07.2010).

World Trade Organisation (WTO) (2010): Notification. Committee on Agriculture. 4 Février 2010. G/AG/EEC/64. Genève

Publications scientifiques:

Blas, J. (2010b) : World Bank warns on "farmland grab" trend, *Financial Times* 27 Juillet, Londres

Blas, J. (2010c) : World Bank backs farmland investment, *Financial Times* 7 Septembre, Londres

Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) (2010) : Konzept Entwicklung ländlicher Räume und ihr Beitrag zur Ernährungssicherung, Entwurf, 4 Novembre, Bonn

Committee on World Food Security (CFS) (2010) : Final report, thirtysixth session, 11-14 et 16 Octobre, Rome

Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO) (2010) : Global Food Price Monitor, 5 Novembre, Londres

G20 : Multi-year action plan on development, Annex II, G20 Seoul Summit

Meyer, G., Farchy, J. et Blas, J. (2010) : Food price fear as US warns on crop yields. *Financial Times* 9 Novembre, Londres

Paarlberg, R. (2010) : How markets sow the spikes they fear, *Financial Times* 19 Août, Londres

United Nations (UN) (2009) : Report of the Special Rapporteur on the right to food, Olivier de Schutter. Addendum Large-scale land acquisitions and leases : A set of minimum principles and measures to address the human rights challenge. Human Rights Council Thirteenth session. 28 Décembre 2009. A/HRC/13/33/Add.2

United Nations (UN) (2010) : Contribution in advance to the 36th session of the Committee on World Food Security (CFS), Office of the United Nations High Commissioner on Human Rights, 5 Octobre

von Braun, J. (2010) : Time to regulate volatile food markets, *Financial Times* 9 Août, Londres

Bischöfliches Hilfswerk
MISEREOR e.V.
Mozartstraße 9
52064 Aachen (Allemagne)

MISEREOR
IHR HILFSWERK